RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

CENT VINGT-CINQUIÈME ANNÉE
N° 6416
LUNDI 10 MAI 2021

PARUTION
TOUS LES LUNDIS

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

SOMMAIRE

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Décisions :

- Décisions d'ester en justice ..... **Page 1129**
- Bibliothèque municipale de Lyon - Don..... **Page 1130**
- Diagnostic archéologique 3 place Dumas de Loire, 69009 Lyon .... **Page 1137**
- Bibliothèque municipale de Lyon - Demande de subvention au titre du concours particulier de la dotation générale de décentralisation dans le cadre du soutien des projets de signalement de documents patrimoniaux ..... **Page 1137**

Arrêtés municipaux :

- Vente de muguet le 1er mai..... **Page 1138**
- Modification au règlement général de la circulation - Arrêtés permanents..... **Page 1138**
- Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons ..... **Page 1143**
- Délégation générale aux ressources humaines
- Arrêtés individuels ..... **Page 1179**
- Centre communal d'action sociale :
- Arrêtés individuels ..... **Page 1181**

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

- Conseils d'arrondissement – Avis ..... **Page 1182**
- Comité syndical du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon – Avis ..... **Page 1182**
- Droit des sols : permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables de travaux, lotissements, changements d'usage ..... **Page 1182 à 1190**

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

2020-CTXA-0094 - Décision d'ester en justice - Intervention de la Ville de Lyon au soutien de l'appel interjeté par l'association contre l'extension et les nuisances de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry (ACENAS), contre le jugement n° 1901944 par lequel le Tribunal administratif de Lyon a rejeté leur recours en annulation de l'arrêté du 29 octobre 2018 par lequel le Préfet du Rhône a autorisé la société Goodman France à exploiter un entrepôt logistique sur un terrain situé rue de Hongrie à Colombier-Saugnieu (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,
Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020/59 du 30 juillet 2020, autorisant le Maire à ester en justice, donnant au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;

Vu la requête en appel n° 20LY00136 déposée par l'association contre l'extension et les nuisances de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry (ACENAS) ;

Décide :

Article Premier. - Qu'une requête en intervention volontaire sera déposée au nom de la Ville de Lyon, dans le cadre de l'action intentée par l'association contre l'extension et les nuisances de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry (ACENAS), devant la cour Administrative d'appel de Lyon et tendant à obtenir :

- la réformation ou l'annulation du jugement du 14 novembre 2019 rendu par le tribunal administratif de Lyon dans l'instance n° 1901944 ;

- L'annulation de l'arrêté du 29 octobre 2018 par lequel le préfet du Rhône a autorisé la société Goodman France à exploiter un entrepôt logistique sur un terrain situé rue de Hongrie à Colombier-Saugnieu.

Art. 2 - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée.

Fait à Lyon, le 18 mars 2021

Le Maire de Lyon,
Grégory DOUCET

2021-CTXJ-0008 - Décision d'ester en justice - Constitution partie civile suite à l'incendie à la Maternelle Edouard Herriot de Lyon 8e sise au 153 rue Bataille à Lyon (69008) contre M. A. et M. S., représentés par leurs représentants légaux, mis en examen pour les faits de dégradation ou détérioration du bien d'autrui par un moyen dangereux prévu par l'Art. 322-6 al. 1 C. pénal et réprimés par les Art. 322-6 al.1, Art. 322-15, Art. 322-126, Art. 322-18 du C. pénal. (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020/59 du 30 juillet 2020, autorisant le Maire à ester en justice, donnant au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n° 2020/1 400 du 14 octobre 2020 déléguant à M. Bertrand Maes les compétences relatives au contentieux général ;

Vu la plainte déposée le 29 juillet 2019 par la Ville de Lyon ;

Vu l'avis à victime de se constituer partie civile transmis par le Tribunal pour enfants de Lyon le 11 janvier 2021 ;

Décide :

Article Premier. - Qu'une action sera intentée au nom de la Ville de Lyon, devant le Tribunal pour Enfants de Lyon tendant à obtenir :

- la condamnation de M. A. et M. S., représentés par leurs représentants légaux au paiement d'une somme de 50 000 € au titre de son préjudice matériel, sauf à parfaire.

Art. 2. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée.

Fait à Lyon, le 27 avril 2021

Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint délégué,
Bertrand MAES

2234 - Bibliothèque municipale de Lyon - Don de l'association Negro Spirituals (Délégation générale à la culture)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2020/59 du Conseil municipal du 30 juillet 2020 transmise en Préfecture le 4 août 2020, donnant au titre de l'article L 2122-22-9° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

Considérant que la délibération susvisée accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint-e délégué-e aux fonctions concernant lesdites décisions ;

Vu la proposition de don gracieux, faite à Ville de Lyon par Negro Spirituals Lyon, association loi 1901 dont le siège social est chez Etienne Achille ;

Vu le projet de convention de don entre la Ville de Lyon et l'association Negro Spirituals Lyon, demeurant 1, rue du Regard - 75006 Paris, propriétaire de documents faisant l'objet du présent projet de convention ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon 2020/1400 en date du 14 octobre 2020 déléguant à Mme Audrey Henocque, Adjointe déléguée aux Finances et à la Commande publique, les compétences en matière d'acceptation des dons et legs à la Ville ;

Décide :

Article Premier. - D'accepter le don à titre gracieux d'un ensemble de documents relatifs à la musique sacrée Afro-Américaine dont la liste figure en annexe, grevé ni de conditions ni de charges pour la Ville de Lyon, d'une valeur estimative de 3 000 € (trois mille euros).

Art. 2. - De signer la présente convention.

Art. 3. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 31 mars 2021

Pour le Maire de Lyon,
L'Adjointe déléguée aux Finances
et à la Commande Publique
Audrey HENOCQUE

Don ACHILLE - BML 2021

Désignation Livret dactylographié de Paroles de 52 Negro-spirituals proposé	TITRE et sous-titre	Auteur par NSL
Mémoire Maîtrise d'Anglais Université Lyon II U.E.R. Lettres et civilisations étrangères (sous la direction de Mme OUZILOU)	LA NEGRITUDE DANS "THE SOULS OF BLACK FOLK"	Joëlle COLLOMB
Mémoire Maîtrise d'Anglais Université Lyon II Bibliothèque d'Anglais n° 491 (sous la direction de M. M. CUSIN)	SIX NEGRO-SPIRITUALS PRESENCE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI	Jean-Marc ESTANOVE
Mémoire Maîtrise d'Anglais Université Lyon II (sous la direction de Mme FILLARD)	FROM NEGRO-SPIRITUALS TO GOSPEL SONGS : The blessed memory of a people's survival	Florence NOURDIN
Feuillet de paroles	1. (illisible) 2. DAME, GET UP AND BAKE YOUR PIES 3. JOY TO THE WORLD 4. GOD REST YOU MERRY, GENTLMEN 5. GOOD KING WENCESLAS 6. THE WASSAIL SONG 7. STILLE NACHT 8. SILENT NIGHT 9. O TANNENBAUM 9. O COME, ALL	
Feuillet de paroles thématiques "AME-CORPS "MORT-IMMORTALITE"	O BY AND BY / DEEP RIVER (fa / ré mineur) / HEAV'N HEAV'N (la bémol)/ EVRY TIME I FEEL THE SPIRIT (mi bémol) / LET US BREAK BREAD TOGETHER (fa) / JACOB'S LADDER (mi bémol) / NOBODY KNOWS (mi bémol) /THERE IS A BALM	par NSL Thèmes mensu
Feuillet de paroles thématiques "CHANTEZ, LA LOUISIANE" Louisiana French Folksongs,	J'AI 'TE AU BAL (Cajun) / J'AI PASSE DEVANT TA PORTE (Cajun) / MOMZEL ZIZI (Créole) / VALSEZ, VALSEZ (Créole) / CHER MO L'AIME TOI (Créole) / GUE-GUE (Créole) / SAUTE CRAPAUD (Cajun) / SALANGADOU (Créole) / O MICHIE	Folklore
Feuillet de paroles "Chansons créoles"	1. BIGUINE / 2. BIGUINE / 3. MAZOUK (mazurka) /4. MAZOUK / 5. BERCEUSE / 6. BIGUINE / 7. VALSE / 8. BIGUINE	
Feuillet de paroles (extrait du livret de Negro-spirituals de NSL pages n° 3 et 11)	Page n°3 : chants n° 10 I'M SO GLAD (fa) / n°11 GO TELL IT ON THE MOUNTAIN (fa) / n°12 DONE FOUND MY LOST SHEEP (do) / n°13 WASN'T THAT A MIGHTY DAY (sol) - Page 11 : Chant n° 37 GREAT DAY, GREAT DAY (fa) / n°38 O	
Feuillet de paroles "Negro Spirituals"	chants n° 1. NOBODY KNOWS / 2. LET MY PEOPLE GO / 3. WE SHALL OVERCOME	
Feuillet de paroles "Negro Spirituals"	MARY HAD A BABY / WE SHALL OVERCOME / O BY AND BY / OLD TIME RELIGION / LET MY PEOPLE GO / MY LORD	
Feuillet de paroles (anglaises et françaises) du "Negro-spiritual lyonnais"	I will walk (paroles et musique L.T. ACHILLE à partir d'un vieux Negro-spiritual)	
Partition fournie par Charles KENNEDY à Nice le 10 juillet 1997	"Christ be with me" Words : St Patrick Breastplate - Music by H.T. BURLEIGH	C
Partition	: Ensemble vocal Philppe CAILLARD	
Documents offerts par le Rev. Charles KENNEDY à Nice le 17/07/1992	The Harry Thacker Burleigh Society dont : "Goals" of the Harry R. Burleigh Society / "Biographical Sketch of harry T.	
Documents offerts par le Rev. Charles KENNEDY à Nice le 17/07/1993	article en anglais tiré de Th evening star Washington D.C. Saturday August 1, 1970 : "THEY HAD A DREAM - Burleigh -	
Documents offerts par le Rev. Charles KENNEDY à Nice le 17/07/1994	différents documents (coupures de presse et tracts) sur Roland HAYES (tenor)	
Documents offerts par le Rev. Charles KENNEDY à Nice le 17/07/1995	différents documents sur Oriental America Comedian, Siçngers,& Dancers	
Article du journal "L'âme populaire" du Sillon Catholique	LE ROCK'N'ROLL, viol de la consciencec par les messages subliminaux par Annelise CHALAMON	
Feuillet de paroles Charles de Foucauld Classe 506 Prof. Mme LESIRE membre ANS/FDC Intervenant M.	n°3 NOBODY KNOWS / n°5 WE SHAL OVERCOME / n°6 SWING LOW, SWEET CHARIOT / n° 9 LET MY PEOPLE GO / Page	
Louis T. ACHILLE	n°2 : chant n°10 I'M SO GLAD / n° 21 GO TELL IT ON THE MOUTAIN / n°39 THERE IS A BALM / n°41 NO MORE	
Partition série "Let's sing a song" Unit 1	By the rivers on Babylon (Negro spiritual) Mention manuscrite : Captivité des Hébreux chez les babylonniens après	
Partition série "Let's sing a song" Unit 3	Working on a building (Negro spiritual)	
Partition série "Let's sing a song" Unit 4	I'AM A PILGRIM (Negro spiritual)	
Partition série "Let's sing a song" Unit 6	SWING LOW, SWEET CHARIOT (Negro spiritual)	

Don ACHILLE - BML 2021

DON Fonds Louis-Thomas ACHILLEBibliothèque municipale / ville de LYON, le _____ 2019

N° KT	Durée KTA	Original	Copie	Thème de la série "Avec les musiciens noirs d'Amérique"	Heure diffusion	Date diffusion	Durée en min	Marque KTA	Type bande	Dolby	Faces A/B	Radio
3	C90	21/12/83	pie Bande 2	Memphis/Le monde du blues		23-déc.-83	10h15					Radio Fourvière
13	C90		1	Memphis		28-déc.-83	52				A+B	Radio Fourvière
14	C90			Gospel songs Martin Luther King	10h30 18h30 inconnu	10/01/88 11/01/88 03/01/90	44'	Maxell	normal			Radio Fourvière
15	C90			Gospel songs et spirituals « trois dames, un homme »		01/11/87 02/11/87	45'	Maxell	normal		A	Radio Fourvière
16	C90			Gospel songs et spirituals « la réponse c'est Jésus »		15/11/87 16/11/87 16/07/88	43'	Maxell	normal			Radio Fourvière
18	C90			The golden gate Quartet		29/05/88 30/05/88 20/09/88	42'30''	Maxell	normal			Radio Fourvière
19	C90			Gospels and spiritual l'école de Memphis	12h30 18h30 inconnu	12/06/88 13/06/88 27/07/88	44'	Maxell	normal			Radio Fourvière
20	C90			L'AME NOIRE		16-déc-83						Radio Fourvière
20	C90			L'AME NOIRE		30666						Radio Fourvière
20	C90			Tours du monde des (Negro) Spirituals	10h30 18h30 inconnu	26/06/88 27/06/88 13/09/88	44'	Maxell	normal			Radio Fourvière
24	C90			Gospels et spirituals the golden gate Quartet		29/05/88 30/05/88	42'30''	Maxell	normal			Radio Fourvière
25	C90			Spirituals Épiphanie		05/01/83 03/01/86 04/01/86	30'			oui		Radio Fourvière
26	C90			HISTOIRE DE LA MUSIQUE SACREE DES NOIRS D'AMERIQUE (2) (ou Afro-Américaine)		22/02/87 23/02/87 26/02/90 28/02/90	40'	Maxell	normal		A	Radio Fourvière

Accusé de réception en préfecture
069-216901231-20210331-2234-AR
Date de réception préfecture : 15/04/2021

Don ACHILLE - BML 2021

27	C90		HISTOIRE DE LA MUSIQUE SACREE DES NOIRS D'AMERIQUE (3) (ou Afro-Américaine)		08/03/87 09/03/87 05/03/90 07/05/90	43'	Maxell	normal		A	Radio Fourvière
28	C90		HISTOIRE DE LA MUSIQUE SACREE DES NOIRS D'AMERIQUE (5) (ou Afro-Américaine)	inconnue 17h15 14h30 22h45	05/04/87 06/04/87 12/03/90 14/04/90	40	Maxell	normal		A	Radio Fourvière
30	C90		HISTOIRE DE LA MUSIQUE SACREE DES NOIRS D'AMERIQUE (7) (ou Afro-Américaine)	10h30 17h15 14h30 22h45	03/05/87 04/05/87 26/03/90 28/03/90	40'	Maxell	normal		A	Radio Fourvière
30	C90		HISTOIRE DE LA MUSIQUE SACREE DES NOIRS D'AMERIQUE (7) (ou Afro-Américaine)	10h30 17h15 14h30 22h45	03/05/87 04/05/87 26/03/90 28/03/90	40'	Maxell	normal		A	Radio Fourvière
31	C90		HISTOIRE DE LA MUSIQUE SACREE DES NOIRS D'AMERIQUE (8) (ou Afro-Américaine)	10h30 17h15 14h30 22h45	17/05/87 18/05/87 02/04/90 04/04/90	40'	Maxell	normal		A	Radio Fourvière
32	C90		HISTOIRE DE LA MUSIQUE SACREE DES NOIRS D'AMERIQUE (9) (ou Afro-Américaine)	Inconnu inconnu 14h30	31/05/87 01/06/87 09/04/90	45'	Maxell	normal			Radio Fourvière
33	C90		HISTOIRE DE LA MUSIQUE SACREE DES NOIRS D'AMERIQUE (10) (ou Afro-Américaine)	10h30 17h15 14h30 22h45	14/06/87 15/06/87 16/04/90 18/04/90		Maxell	normal			Radio Fourvière
34	C90		Negro Spirituals : En ce temps de Noël à lyon		31770			normal	B	A	Radio Fourvière
55	C90	1	Grandes voix noires : Carrie SMITH et Sister Rosetta THARPE Gospel Song		19 et 20 déc. 1984	40 environ	Maxell				Radio Fourvière
56	C90		Le Blues Carrie SMITH et autres	à 11:00 le 8/4 et à 19:45 le 10/02	8 et 10 février 1984	43' à 45'		normal	non		Radio Fourvière
37bis	C90	Copie Bande 37 22	Voix et Chants Noirs et Blancs		14 17 et 18 juin 89 07/02/90	44'10"	Maxell	normal		A	Radio Fourvière

Accusé de réception en préfecture
069-216901231-20210331-2234-AR
Date de réception préfecture : 15/04/2021

Don ACHILLE - BML 2021

Par Etienne ACHILLE à Irigny le 14 juillet 2013

Inventaire K7 audio vidéo NEGRO SPIRITUALS LYON

Artiste interprète	Support	Titre de l'album	Numéro	Année	Editeur	Commentaires
Golden Gate Quartet	K7 originale	The Essential Historical recordings from the forties and the fifties	COL 471559 4	1990	Columbia	Compilation
Golden Gate Quartet	K7 BASF 60	Divers Spirituals				
The Johnny Thompson Singers	K7 originale	Gospel Feeling – Live Concert in Zürich 4.11.1990	SRK 2109		Nadine Music/Capricorn LTD Switzerland	
Reverend Johnny Thompson and The Johnny Thompson Singers	K7 BASF 90	25 Years Gospelsongs ans Spirituals	222 429 D	1990	Koch International	Copie de K7 + jaquette
	K7 Maxell UR90	Louis Armstrong « The Good Book »		sans		Face B Jazz
	K7 fax II Super ferro 60	Devinette sonore « Steal Away » chanté par Les Frères Jacques en 1952				
	K7 Maxell UR90	Take Six – Songhai/Beatles/E. Fitzgerald		01/11/90		Offert par Bernand OTTERNAUD
CONCERTS						
	K7 Philips Ucx 90	River Glee Club Université de Saint-Etienne direction Pierre Charreton Théâtre Copeau St. Etienne		1974		
CONCERTS PARK GLEE CLUB						
	K7 Sony UX.S90	45° anniversaire – Concert Lycée Parc 1°.12.93 Dir. Etienne ANDRE				Park Glee Club
	K7 anonyme	Park Glee Club – Veillée 10° anniversaire de Radio Fourvière 4 avril 1992		1992		Eglise Saint-Irénée
	K7 TDK SA60	Messe de Minuit 24.12.1991 Aéroport international de Satolas		1991		Père Cognet
	K7 BASF 90	Face A : présentation concert 45° anniversaire à Radio Fourvière 3.12.93 + Face B : Entretien Louis				
	K7 anonyme	Salt Lake City (Aug. '88)		1988		Édition originale étiquette imprimée

Accusé de réception en préfecture
069-216901231-20210331-2234-AR
Date de réception préfecture : 15/04/2021

Don ACHILLE - BML 2021

	K7 Maxell UR90	Salt Lake City 1988	1988	Copie même contenu que document n° 23 ci-dessus
THEMES MENSUELS NEGRO SPITIRUALS LYON				
	K7 JVC GI-90	NSL Thème mensuel Déc. 90 : Incarnation et Nativité de Jésus-Christ	1990	
	K7 TDK SA90	NSL Thème mensuel Noël 18.12.1991 : Humanité de Jésus	1991	
	K7 Sony UX60	NSL Thème mensuel Fév. 92 L. Achille : Langue et patois des Spirituals	1992	Langue et écriture dialectale – Traduction adaptation
	K7 Sanyo C-90	NSL Thème avril 92 : La Vie Eternelle	1992	
	K7 BASF 90	NSL Thème mai 92 : Je. Moi. Nous – Communauté / n° 14	1992	
	K7 Sony UX.S90	NSL Thème 20.10.93 : La Bonne Nouvelle – L'EAU – ELLA Jenkins et le Goodwill Spiritual Choir	1993	
	K7 TDK SA90	NSL Thème mensuel II 17 novembre 93 : Liberté conquise-Jérusalem retrouvée	1993	Face B extraits disques Paul Robeson + Marian Anderson
	K7 Gracia C60	NSL Thème mensuel 19.1.94 : Lassitude et Vigueur A. Grace Lee MIMMS : soprano	1994	Face A seule. B vierge. Mentions manuscrites LTA
	K7 anonyme	NSL Thème février 94 : Passion – Compassion	1994	
CONFERENCES – COLLOQUES				
Louis T. Achille	K7 Sony FN60	Jésus mon ami – Negro Spirituals and Gospel Songs	sans	copie de K7 éditée par Œuvres pontificales missionnaires
Louis T. Achille	K7 Promotone PR90	Colloque Sorbonne février 1992 Intervention L.T. Achille	1992	colloque African-American Writers In Paris / M. Fabre
Etienne Achille	K7 Sony UX.S 90	Les Prix Nobel Noirs 21.11.1995	1995	conférence Académie Lyon
Réalisateur : Jean-Louis Achille	Vidéo VHS	Chanter le Negro Spiritual avec le Park Glee Club – Avril 1994	1994	jaquette verte

Accusé de réception en préfecture
069-216900231-20210331-2234-AR
Date de réception préfecture : 15/04/2021

Don ACHILLE - BML 2021

Réalisateur : Jean-Louis Achille	Vidéo VHS	Itinéraire de Louis T. Achille Fort-de-France 1909-Lyon 1994 Novembre 1994	1994	jaquette bleue

Merci de bien vouloir surligner les documents pour lesquels le donateur est dépositaire des droits patrimoniaux.

Don ACHILLE - BML 2021

Auteur	***Titre***	***Sous titre***	**Editeur**	**Année**
R. NATHANIEL DETT, Mus. D.	RELIGIOUS FOLK-SONGS OF THE NEGRO	AS SUNG AT HAMPTON INSTITUTE	HAMPTON INSTITUE PRESS	1927
James WELDON JOHNSON and J. ROSAMOND	THE BOOKS OF AMERICAN NEGRO SPIRITUALS	Two volumes in one - Words and Music of 120		

2238 - Diagnostic archéologique 3 place Dumas de Loire, 69009 Lyon (Délégation générale à la culture - Service archéologique de Lyon)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération 2020/59 du Conseil municipal du 30 juillet 2020, transmise en Préfecture le 4 août 2020, donnant au titre de l'article L 2122-22-23° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour prendre les décisions mentionnées aux articles L 523-4 et L 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commun ;

Considérant que la délibération susvisée accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions ;

Considérant la prescription du Service régional de l'archéologie émise le 10 décembre 2020 ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n° 2020/1400 en date du 14 octobre 2020, transmis en Préfecture le 14 octobre 2020, déléguant à Mme Nathalie Perrin-Gilbert, les compétences en matière de conception et mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville dont l'archéologie ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la conclusion d'une convention entre la société Marignan Résidence SNC et la Ville de Lyon concernant la réalisation d'un diagnostic archéologique par le service archéologique de la Ville de Lyon « 3 place Dumas de Loire ».

Art. 2. – Que M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Que tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 9 avril 2021

Pour le Maire de Lyon,
L'Adjointe Déléguée à la Culture
Nathalie PERRIN-GILBERT

2382 - Bibliothèque municipale de Lyon - Demande de subvention au titre du concours particulier de la dotation générale de décentralisation dans le cadre du soutien des projets de signalement de documents patrimoniaux (Délégation générale à la culture)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2020/59 du Conseil municipal du 30 juillet 2020, envoyée en Préfecture le 4 août 2020, donnant au titre de l'article L 2122-22-26° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions, hors le cas des opérations dont l'engagement nécessite une délibération du Conseil municipal ;

Considérant que la délibération susvisée accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions ;

Considérant qu'il y a lieu de solliciter une subvention auprès du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes au titre du concours particulier de la dotation générale de décentralisation ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n° 2020/1400 en date du 14 octobre 2020, transmis en Préfecture le 14 octobre 2020, déléguant à Mme Nathalie Perrin-Gilbert les compétences en matière culturelle ;

Décide :

Article Premier. - Est autorisé la demande de subvention pour la Bibliothèque municipale de la Ville de Lyon au titre du concours particulier de la dotation générale de décentralisation, dans le cadre du soutien du ministère à la valorisation de documents et notamment aux projets de signalement de documents patrimoniaux via des opérations de catalogage ou de rétro conversion.

Art. 2. – La recette correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget des exercices 2022-2023-2024 - Article 74611 - Fonction 321.

Art. 3. – M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera rendue exécutoire après publication et transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa publication.

Lyon, le 28 avril 2021

Pour le Maire de Lyon,
L'Adjointe Déléguée à la Culture,
Nathalie PERRIN-GILBERT

2021/2415 - Vente de muguet le 1er mai (Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux - Direction de l'économie, du commerce et de l'artisanat)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 41 de l'arrêté municipal du 10 mai 2016 modifié portant règlement général des marchés de détail, couverts et découverts de denrées alimentaires, fleurs et produits manufacturés ;

Considérant que pour garantir l'ordre, la sûreté et la tranquillité publics, il convient de réglementer la vente du muguet sur le domaine public chaque année à l'occasion du 1er mai ;

Arrête :

Article Premier. - La vente du muguet sur la voie publique est autorisée pour toute personne pendant la journée du 1er mai 2021, à l'exception de tout autre jour, à la condition expresse que ce muguet provienne de cueillette et non de plantes cultivées.

En raison de la crise sanitaire, tout vendeur devra mettre en place l'ensemble des mesures de protections et de distanciations sociales en vigueur dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de la Covid-19 et sera responsable de la bonne application de ces mesures par ses clients.

Art. 2. - Cette vente est interdite dans le Centre Ville délimité par le périmètre suivant :

- au Nord par la rue Puits-Gaillot, la place des Terreaux, la rue d'Algérie,
- à l'Ouest par la Saône,
- au Sud par le cours Verdun,
- à l'Est par le Rhône.

Art. 3. - Les vendeurs ne peuvent en aucun cas établir des points de vente fixes. Ils doivent déambuler sans désemparer et ne s'arrêter que le temps nécessaire à effectuer une vente et remettre la marchandise à l'acheteur.

Art. 4. - Ils doivent se tenir constamment à une distance de plus de 150 m d'un fleuriste en boutique ou d'un marché alimentaire et de fleurs.

Art. 5. - Le muguet doit être vendu exclusivement en l'état sans vannerie ou poterie, cellophane ou papier cristal.

Art. 6. - Le présent arrêté sera applicable dès qu'il aura été procédé à sa publication et à sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Art. 7. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.

Lyon, le 27 avril 2021

Pour le Maire de Lyon,
Adjoint délégué aux Mobilités,
à la Logistique urbaine et aux Espaces publics
Valentin LUNGENSTRASS

Modification au règlement général de la circulation - Arrêtés permanents (Délégation générale au développement urbain - Direction des déplacements urbains)

Numéro d'arrêté	**Titre de l'arrêté**	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2021RP38907	**Abrogation - Aire piétonne Pavillons Lyon 7 (circulation)**	L'arrêté 2020RP37662 du 25/02/2020, portant sur la mesure - Aire piétonne est abrogé.	06/04/2021	Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2021RP38909	**Aire piétonne Pavillons Lyon 7 (circulation)**	"La zone bornée avec contrôle d'accès, dénommée Pavillons, définie par les voies suivantes : •allée d'Italie(7), dans sa partie comprise entre la place des Pavillons(7) et la place de l'Ecole(7), •place de l'Ecole(7), •rue de Saint-Cloud(7), dans sa partie comprise entre la place de l'Ecole(7) et la rue Jacques Monod(7), •place des Pavillons(7), dans sa partie comprise entre la rue Marcel Mérieux(7) et l'allée d'Italie(7), constitue une aire piétonne au sens de l'article R. 110-2 du code de la route. Se réferer à l'arrêté pour connaître les modalités d'accès à la zone piétonne. "	06/04/2021	Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2021RP39089	**Abrogation - Stationnement réservé sur rue Charles Richard Lyon 3 (stationnement)**	L'arrêté 2021RP39036 du 22/03/2021, portant sur la mesure - Stationnement réservé est abrogé.	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39085	**Stationnement réservé rue Charles Richard Lyon 3 (stationnement)**	"Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 5 m rue Charles Richard(3), côté est, au sud du cours Docteur Long(3). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R. 417-12 du code de la route. "	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	**Titre de l'arrêté**	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2021RP39101	**Stationnement réservé cours Charlemagne Lyon 2 (stationnement)**	"Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 10 mètres cours Charlemagne(2), côté ouest, à 35 mètres au sud de la rue Casimir Périer. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R. 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate."	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39102	**Stationnement réservé cours Charlemagne Lyon 2 (stationnement)**	"Les deux-roues motorisés ont un emplacement de stationnement réservé sur 10 mètres cours Charlemagne(2), côté ouest, à 45 mètres au sud de la rue Casimir Périer. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R. 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate."	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39097	**Abrogation - Interdiction de stationnement sur rue d'Amboise Lyon 2 (stationnement)**	L'arrêté 2009RP09518 du 29/04/2011, portant sur la mesure - Interdiction de stationnement est abrogé.	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39098	**Stationnement réservé rue d'Amboise Lyon 2 (stationnement)**	"Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 10 mètres rue d'Amboise(2), côté sud, 10 mètres à l'ouest du quai des Célestins (2). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R. 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate."	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39099	**Stationnement réservé rue d'Amboise Lyon 2 (stationnement)**	"Les deux-roues motorisés ont un emplacement de stationnement réservé sur 5 mètres rue d'Amboise(2), côté Sud, 20 mètres à l'ouest du quai des Célestins (2). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R. 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate."	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	**Titre de l'arrêté**	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2021RP39100	**Stationnement réservé rue Grolée Lyon 2 (stationnement)**	"Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 5 mètres rue Grolée(2), côté ouest, 5 mètres au sud du n°6. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R. 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate."	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39096	**Stationnement réservé rue de la Barre Lyon 2 (stationnement)**	"Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 8 mètres rue de la Barre(2), côté nord, 12 mètres à l'est de l'intersection avec la rue Bellecordière (2). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R. 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate."	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39093	**Interdiction d'arrêt rue Bichat Lyon 2 (stationnement)**	"L'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits, en permanence, rue Bichat(2), côté sud, entre la rue Gilibert (2) et la rue Seguin (2), sur 30 mètres. Toutefois ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules de transport occasionnel de voyageurs. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R. 417-11 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. "	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39043	**Stationnement réservé engins de déplacement personnel rue de la Barre Lyon 2 (stationnement)**	"Les engins de déplacement personnel ont un emplacement réservé sur 7 mètres rue de la Barre(2), côté nord, à partir d'un point situé à 5 mètres à l'est de l'intersection avec la rue Bellecordière(2). L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens des articles R. 417-10 et R. 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. "	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39126	**Stationnement réservé engins de déplacement personnel rue de la Charité Lyon 2 (stationnement)**	"Les engins de déplacement personnel ont un emplacement réservé sur 5 mètres rue de la Charité(2), côté ouest, à partir d'un point situé à 7 mètres au nord de l'intersection avec la rue François Dauphin(2). L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens des articles R. 417-10 et R. 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. "	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	**Titre de l'arrêté**	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2021RP39086	**Stationnement réservé engins de déplacement personnel rue Victorien Sardou Lyon 7 (stationnement)**	"Les engins de déplacement personnel ont un emplacement réservé sur 4 mètres rue Victorien Sardou(7), côté est, à partir d'un point situé à 10 mètres au sud du N°41 rue Victorien Sardou. L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens des articles R. 417-10 et R. 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. "	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39128	**Abrogation - Stationnement réservé engins de déplacement personnel sur cours Charlemagne Lyon 2 (stationnement)**	L'arrêté 2021RP38783 du 22/03/2021, portant sur la mesure - Stationnement réservé engins de déplacement personnel est abrogé.	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39129	**Stationnement réservé engins de déplacement personnel cours Charlemagne Lyon 2 (stationnement)**	"Les engins de déplacement personnel ont un emplacement réservé sur 5 mètres cours Charlemagne(2), côté ouest, à partir d'un point situé à 5 mètres au sud de l'intersection avec le cours Suchet(2) et en direction du sud. L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens des articles R. 417-10 et R. 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. "	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP38947	**Réglementation d'arrêt Cycles Livraisons 246 rue Paul Bert Lyon 3 (stationnement)**	"L'arrêt et le stationnement de tous les véhicules est interdit 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, rue Paul Bert(3), côté sud, au droit du n° 246 rue Paul Bert(3) sur un emplacement de 10 mètres en direction de l'ouest. Toutefois, seul l'arrêt des cycles utilisés comme véhicules de transport de marchandises est autorisé. Des opérations de manutention ou de chargement et déchargement devront être constatées à proximité. Tout arrêt d'un cycle excédant 15 minutes sera considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du code de la route. Le respect de ces dispositions est contrôlé par le personnel de surveillance de la voie publique ou par la police. Le non-respect de ces dispositions est considéré comme stationnement gênant et abusif au sens de l'article R-417.10 du code de la route et passible de mise en fourrière. "	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP38944	**Réglementation d'arrêt Cycles Livraisons 268 rue Vendôme Lyon 3 (stationnement)**	"L'arrêt et le stationnement de tous les véhicules est interdit 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, rue Vendôme(3), côté ouest, au droit du n°268 rue Vendôme(3) sur un emplacement de 10 mètres en direction du sud. Toutefois, seul l'arrêt des cycles utilisés comme véhicules de transport de marchandises est autorisé. Des opérations de manutention ou de chargement et déchargement devront être constatées à proximité. Tout arrêt d'un cycle excédant 15 minutes sera considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du code de la route. Le respect de ces dispositions est contrôlé par le personnel de surveillance de la voie publique ou par la police. Le non-respect de ces dispositions est considéré comme stationnement gênant et abusif au sens de l'article R-417.10 du code de la route et passible de mise en fourrière. "	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	**Titre de l'arrêté**	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2021RP38985	**Réglementation d'arrêt 7 rue des Sports Lyon 3 (stationnement)**	"L'arrêt de tous les véhicules est autorisé mais le stationnement est interdit les jours ouvrables de 7h00 à 19h00 rue des Sports(3), côté est, au droit du n° 7 rue des Sports, à partir d'un point situé à 5 mètres du passage piéton sur un emplacement de 15 mètres en direction du nord. Tout arrêt d'un véhicule excédant 30 mn sera considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du code de la route. La durée limite est contrôlée au moyen d'un disque horaire (modèle européen). L'utilisation du disque horaire est obligatoire. Le disque est placé derrière le pare-brise, de façon à être facilement consulté, sans que le personnel affecté à la surveillance de la voie publique ait à s'engager sur la chaussée. Le non-respect de ces dispositions, l'occupation de l'aire de livraison par un véhicule n'affichant pas le disque ou près duquel aucune opération de manutention n'est constatée par le personnel de surveillance, est considérée comme stationnement gênant et abusif au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate."	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39288	**Stationnement réservé avenue Lacassagne Lyon 3 (stationnement)**	"Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 5 mètres avenue Lacassagne(3), côté sud, à partir d'un point situé à 10 mètres à l'ouest du N°10 avenue Lacassagne(3) et en direction de l'est. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R. 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate."	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39131	**Abrogation - Interdiction d'arrêt sur avenue Lacassagne Lyon 3 (stationnement)**	L'arrêté 2013RP28601 du 27/06/2013, portant sur la mesure - Interdiction d'arrêt est abrogé.	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39132	**Interdiction d'arrêt avenue Lacassagne Lyon 3 (stationnement)**	"L'arrêt et le stationnement des tous les véhicules sont interdits en permanence avenue Lacassagne(3), côté sud, à partir d'un point situé à 5 mètres à l'ouest du N°10 avenue Lacassagne(3) et sur 20 mètres en direction de l'est. Toutefois ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules électriques ainsi qu'aux véhicules hybrides rechargeables en cours de rechargement effectif. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. "	30/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Le registre des arrêtés est consultable sur simple demande à la Ville de Lyon - Direction de la Mobilité Urbaine - 198, avenue Jean Jaurès - 69007- Les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Tout recours contre lesdits arrêtés doit être formé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de la date de parution du présent Bulletin municipal officiel (BMO) de la Ville de Lyon.

Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons (Direction de la régulation urbaine - Service occupation temporaire de l'espace public)

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4124	Entreprise Eiffage Gc - Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue Claudia**		Le jeudi 29 avril 2021
			la circulation des véhicules sera interdite			
4125	Entreprise Essence Ciel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Tronchet**	au droit de l'immeuble situé au n° 49	Le lundi 3 mai 2021, de 8h à 17h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre l'emprise de chantier et la rue Garibaldi	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Garibaldi et la rue Boileau	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 53 et la rue Boileau	Le lundi 3 mai 2021
			les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»		au débouché sur la rue Garibaldi	Le lundi 3 mai 2021, de 8h à 17h
4126	Entreprise Hera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage de canalisations	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Bataille**	côté impair, sur 10 m au droit du n° 113	Le mercredi 5 mai 2021, de 8h à 17h
4127	Entreprise Techmobat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Place Docteur Gailleton**	sur 10 m, au droit du n° 2	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au lundi 17 mai 2021
4128	Entreprise Peix	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Docteur Edmond Locard**	au droit de la propriété située au n° 3, un cheminement protégé sera matérialisé sur la chaussée par le demandeur	A partir du jeudi 29 avril 2021 jusqu'au mardi 26 avril 2022
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit du n° 3	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit de la propriété située au n° 3	
4129	Entreprise Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Sully**	sur 6 m, au droit de l'immeuble situé au n° 7	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au mercredi 28 juillet 2021
4130	Entreprise Mediaco Loire	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des véhicules sera interdite	**Boulevard Marius Vivier Merle**	sur la contre allée sens Nord/Sud, entre la rue Abbé Boisard et le cours Gambetta	A partir du mercredi 28 avril 2021 jusqu'au jeudi 29 avril 2021, de 19h à 6h
						A partir du jeudi 29 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021, de 19h à 6h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4131	Entreprise Les Asphalteurs Réunis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des piétons sera interdite	**Rue de la Favorite**	au droit de la zone de chantier située entre l'avenue du Point du Jour et la rue Appian, lors des phases de présence et d'activité du demandeur	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 21 mai 2021, de 8h30 à 16h
			la circulation des véhicules sera gérée par un alternat provisoire par feux de chantier de type KR 11 ou par panneau B15 / C18, selon la nécessité			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté impair, par tronçons successifs entre l'avenue du Point du Jour et la rue Appian	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 21 mai 2021
4132	Entreprise Antemys	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des études de sol	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue des Petites Soeurs**	entre le n° 9 et le n° 11	Le mercredi 28 avril 2021
4133	Entreprise Etanchéité	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Vendôme**	sur 5 m, au droit du n° 296	A partir du mardi 27 avril 2021 jusqu'au mercredi 26 mai 2021
4134	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement	la circulation des piétons sera maintenue et balisée au droit de la fouille	**Rue Croix Barret**	trottoir Sud, entre le n° 100 et la route de Vienne	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Est/Ouest, entre la route de Vienne et l'impasse Brachet	
			la continuité de l'itinéraire vélos sera interrompue sur la bande cyclable		sens Ouest/Est, entre le n° 100 et la route de Vienne	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre la route de Vienne et le n° 100	
4135	Entreprise Lyon Monte Meubles	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Plasson et Chaize**	côté pair, sur 20 m en face du n° 9	A partir du mardi 4 mai 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021
4136	Entreprise Signaud Girod	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la SNCF	la circulation des véhicules sera interdite	**Rue de la Viabert**	entre la rue Michel Rambaud et la rue Lalande	A partir du mardi 4 mai 2021, 20h, jusqu'au mercredi 5 mai 2021, 6h
					bande cyclable Sud, sens Ouest/Est, entre le boulevard Jules Favre et l'avenue Thiers	
					entre la rue Michel Rambaud et la rue Lalande	A partir du jeudi 6 mai 2021, 20h, jusqu'au vendredi 7 mai 2021, 6h
					bande cyclable Sud, sens Ouest/Est, entre le boulevard Jules Favre et l'avenue Thiers	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4137	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de sondages sous chaussée dans le cadre d'un chantier de chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	**Rue de Gerland**	sur le carrefour avec la rue Jean François Raclet	A partir du jeudi 29 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021, de 7h à 16h30
4138	Entreprise la Grande Pharmacie des Voûtes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de tests Covid antigéniques	l'installation d'un barnum sera autorisée sur le trottoir, du lundi au samedi	**Cours Charlemagne**	au droit du n° 5	A partir du samedi 1 mai 2021 jusqu'au lundi 31 mai 2021, de 9h à 19h
4139	Association lyonnaise pour une agriculture écologique et équitable	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de distributions de paniers alimentaires	l'accès et le stationnement des véhicules techniques du demandeur ainsi que l'installation de 4 tables seront autorisés, chaque mardi	**Rue Edison**	dans sa partie comprise entre la rue Vendôme et la rue Paul Bert	A partir du samedi 1 mai 2021 jusqu'au lundi 31 mai 2021, de 17h à 19h
4140	Entreprise la Pharmacie des Terreaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de tests Covid antigéniques	l'installation d'un barnum et la création de files d'attente seront autorisées du mardi au vendredi	**Place des Terreaux**	au droit du n° 9	A partir du samedi 1 mai 2021 jusqu'au lundi 31 mai 2021, de 9h à 18h
4141	Entreprise la Société Eurofins Cbm69	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la mise en place d'un centre de dépistage de la Covid19	l'installation d'un bâtiment modulaire	**Place Carnot**		A partir du samedi 1 mai 2021, 8h, jusqu'au lundi 31 mai 2021, 17h
4142	Entreprise Sjtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un accès poids lourd dans le cadre d'un chantier de construction	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Jean Sarrazin**	côté impair, sur 20 m à l'Ouest du boulevard des Etats Unis, à partir de la place personnes à mobilité réduite qui restera accessible	A partir du lundi 17 mai 2021 jusqu'au vendredi 11 juin 2021
4143	Entreprise la Grande Pharmacie de la Part-Dieu	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de tests Covid antigéniques	l'installation d'un barnum et la création de files d'attente seront autorisées du lundi au samedi	**Boulevard Marius Vivier Merle**	au droit du n° 10-12	A partir du samedi 1 mai 2021 jusqu'au lundi 31 mai 2021, de 8h30 à 18h
4144	Entreprise la Pharmacie Hacker	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de tests antigéniques de dépistage de la Covid19	l'installation d'un chalet 2 m x 3 m sera autorisée sur le trottoir	**Avenue de l'Europe**	au droit du n° 95	A partir du samedi 1 mai 2021, 8h30, jusqu'au lundi 31 mai 2021, 18h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4145	Entreprise la Pharmacie des Archers	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de tests Covid antigéniques	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue des Archers**	sur 5 mètres, à l'Ouest de l'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite, au droit du n° 7	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021, de 8h à 19h
						A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au samedi 15 mai 2021, de 8h à 19h
						A partir du lundi 17 mai 2021 jusqu'au samedi 22 mai 2021, de 8h à 19h
						A partir du mardi 25 mai 2021 jusqu'au samedi 29 mai 2021, de 8h à 19h
4146	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue des Remparts d'Ainay**	sur 10 m, au droit du n° 3	Le mardi 4 mai 2021, de 8h à 17h
4147	Association Agir et donner sans limite	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de distribution de repas pour les démunis	des installations seront autorisées chaque mercredi	**Place du Huit Mai 1945**	sous la halle	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au mercredi 26 mai 2021, de 18h30 à 20h
4148	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Vaubecour**	sur 10 m, au droit du n° 6	Le vendredi 30 avril 2021
4149	Mairie du 1er arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une action solidaire	des animations seront autorisées	**Place Sathonay**		Le samedi 8 mai 2021, de 10h à 17h
			des installations seront autorisées			Le samedi 8 mai 2021, de 8h à 19h
4150	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Claudius Penet**	sur 30 m, au droit du n° 19	Le jeudi 29 avril 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
4151	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Marc Antoine Petit**	entre la rue Delandine et la rue Quivogne	A partir du vendredi 7 mai 2021 jusqu'au lundi 31 mai 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre la rue Delandine et la rue Quivogne	
4152	Entreprise Abm Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de curage d'égouts	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Royale**	sur 10 m, au droit du n° 7	Le mercredi 5 mai 2021, de 7h à 17h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4153	Entreprise Rameau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions, en remplacement de l'arrêté n°2021D5530	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Montesquieu**	sur 20 m en face du n° 80	Le samedi 1 mai 2021, de 6h à 21h
4154	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Commandant Charcot**	sur le trottoir Sud, entre la rue du Docteur Albéric Pont et la limite avec la commune de Sainte Foy lès Lyon	A partir du jeudi 6 mai 2021 jusqu'au mardi 11 mai 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue du Docteur Albéric Pont et la place St Luc commune de Sainte Foy lès Lyon	
			la circulation des véhicules sera interdite	**Rue de l'Oiseau Blanc**	au débouché sur la rue Commandant Charcot, lors de la phase de terrassement de la chaussée au droit du carrefour	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	**Rue Commandant Charcot**	côté Nord, entre la rue du Docteur Albéric Pont et la place St Luc commune de Sainte Foy lès Lyon	
				Rue de l'Oiseau Blanc	des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au Sud de la rue Commandant Charcot	
4155	Entreprise Alcordi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès de véhicules lourds	la circulation des véhicules sera interrompue ponctuellement	**Rue Pierre Valdo**	au droit du n° 6, lors des phases de manoeuvre des véhicules lourds du demandeur	Le vendredi 7 mai 2021, de 7h à 19h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m, en face de l'accès au n° 6	
4156	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue des Charmettes**	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 107	Le vendredi 7 mai 2021, de 8h à 17h
4157	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue automotrice	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	**Boulevard de l'Artillerie**	trottoir Ouest, sur 20 m au droit du n° 36	Le vendredi 7 mai 2021, de 7h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18		sur 20 m, au droit du n° 36	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		chaussée sens Nord/Sud, sur 20 m au droit du n° 36	
			le stationnement d'une grue automotrice de l'entreprise EGM sera autorisé			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4158	Entreprise la Pharmacie de la Croix-Rousse et des Voyages	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de tests antigéniques de dépistage de la Covid-19	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Place de la Croix Rousse**	sur 5 mètres, au droit du n° 1	Le lundi 3 mai 2021, de 7h à 10h
			l'installation d'un chalet sera autorisée sur une aire de stationnement		au droit du n° 1	A partir du lundi 3 mai 2021, 8h30, jusqu'au lundi 31 mai 2021, 18h
4159	Entreprise la Pharmacie Jean Macé	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de tests antigéniques de dépistage de la Covid19	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Avenue Jean Jaurès**	sur 5 mètres, au droit du n° 73	Le lundi 3 mai 2021, de 7h à 10h
			l'installation d'un chalet sera autorisée sur l'aire de stationnement		au droit du n° 73	A partir du lundi 3 mai 2021, 8h30, jusqu'au lundi 31 mai 2021, 18h
4160	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de canalisations et branchements d'eau	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	**Rue de la Viabert**	entre la rue des Charmettes et la rue Bellecombe	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au dimanche 30 mai 2021
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre la rue des Charmettes et la rue Bellecombe	
4161	Entreprise Creb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Neuve de Monplaisir**	côté impair, sur 9 m au droit du n° 15	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021
4162	Entreprise la Société Joséphine Production	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un film publicitaire	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue du Plat**	au droit de la partie comprise entre le n° 20 et le n° 26 à l'exception de l'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite	A partir du lundi 3 mai 2021, 20h, jusqu'au mardi 4 mai 2021, 22h
4163	Métropole de Lyon - Direction Développement Social et Médico-Social	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutention	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Cours Albert Thomas**	côté Sud, sur 10 mètres au droit du n° 16	Le lundi 3 mai 2021, de 7h à 15h
4164	Entreprise Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'eau	la circulation des piétons sera interdite	**Rue de Bonnel**	trottoir Nord, entre le pont SNCF et la rue de la Villette	A partir du lundi 17 mai 2021 jusqu'au vendredi 28 mai 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le pont SNCF et la rue de la Villette	
4165	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Antoine Charial**	sur 40 m, au droit du n° 116	A partir du lundi 17 mai 2021 jusqu'au lundi 31 mai 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 40 m au droit du n° 116	
4166	Etablissement public Nuits de Fourvière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'édition 2021 des Nuits de Fourvière	l'installation d'un container consigne sera autorisée	**Rue de l'Antiquaille**	au droit du n° 6	A partir du mardi 4 mai 2021 jusqu'au jeudi 12 août 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4167	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Riboud**	trottoir pair, entre le n° 2 et la rue de la Villette	Le jeudi 29 avril 2021, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Maurice Flandin et la rue de la Villette	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le n° 2 bis et la rue de la Villette	Le jeudi 29 avril 2021, de 7h à 16h
4168	Entreprise Fonda-conseil	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages dans une copropriété	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Baraban**	côté impair Nord, entre les n° 3 et 7	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021
4169	Entreprise Champagne Façades	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Petite rue de la Viabert**	sur 8 m, au droit de l'immeuble situé au n° 18	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au mardi 10 août 2021
4170	Entreprise Genitech Bâtiment	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de Créqui**	côté impair, sur 10 m au droit du n° 227	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021
4171	Métropole de Lyon - Service Tunnel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer un traitement d'infiltration d'eau	la circulation des véhicules sera interdite	**Tunnel Brotteaux Servient**	entrée côté Brotteaux	A partir du mardi 11 mai 2021, 21h, jusqu'au mercredi 12 mai 2021, 6h
4172	Entreprise Titania	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Saint Isidore**	côté impair, sur 5 m au droit du n° 28	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au mardi 25 mai 2021
4173	Métropole de Lyon - Service Tunnel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer un exercice de sécurité	la circulation des véhicules sera interdite	**Tunnel Marius Vivier Merle**		A partir du mardi 11 mai 2021, 21h, jusqu'au mercredi 12 mai 2021, 6h
4174	Métropole de Lyon - Direction de la voirie - Service Tunnels	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien	la circulation des véhicules sera interdite	**Boulevard Marius Vivier Merle**	sous la trémie, au débouché du boulevard des Tchécoslovaques	A partir du mardi 11 mai 2021, 21h, jusqu'au mercredi 12 mai 2021, 6h
				Boulevard des Tchécoslovaques	trémie d'accès au tunnel depuis la grande rue de la Guillotière (sens Sud/Nord)	
					entre la rue Claude Veyron et le boulevard Vivier Merle sous la trémie Gambetta	
4175	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Enedis	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	**Rue du Repos**	entre la rue de la Madeleine et la rue Domer	A partir du lundi 17 mai 2021 jusqu'au vendredi 28 mai 2021
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre la rue de la Madeleine et la rue Domer	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4176	Monsieur B. V.	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Boileau**	côté pair, sur 20 m au droit du n° 36	Les lundi 3 mai 2021 et mardi 4 mai 2021, de 7h à 18h
4177	Mairie du 2ème arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue d'Enghien**	côté impair, sur 20 m en face du n° 2	Le lundi 3 mai 2021, de 6h à 14h
4178	Entreprise Terideal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des piétons sera interdite en alternance	**Rue du Transvaal**	trottoir Ouest ou Est, entre le n° 1 et le n° 13	A partir du mercredi 28 avril 2021, 7h30, jusqu'au mercredi 5 mai 2021, 17h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre le n° 1 et le n° 13	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 1 et le n° 13	
4179	Entreprise Pierres Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Pré Gaudry**	trottoir Nord, sur 30 m au droit du n° 61	A partir du jeudi 29 avril 2021 jusqu'au jeudi 12 mai 2022
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 30 m au droit du n° 61	
4180	Entreprise T P E V	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Chemin de Montauban**	sur 15 m, au droit du n° 19	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021
4181	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une grue automotrice de 130 T	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Germain David**	trottoir impair, entre le n° 30 et le n° 14	Le vendredi 30 avril 2021
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Professeur Rochaix et la rue Professeur Florence	Le vendredi 30 avril 2021, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le n° 30 et le n° 14	Le vendredi 30 avril 2021
4182	Entreprise Pothier Elagage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	**Cours Franklin Roosevelt**	sur la chaussée principale et la contre-allée	A partir du jeudi 29 avril 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur la chaussée principale, au droit de la zone de chantier	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée principale et de la contre-allée	A partir du jeudi 29 avril 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4183	Etablissement Station Pizza	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Avenue des Frères Lumière**	au droit du n° 123, sur une longueur de 5,90 m	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
4184	Entreprise Jean Rivière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée	**Rue de la Bombarde**	sur 8 m au droit du n° 16, zone de desserte comprise	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au jeudi 3 juin 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
4185	Entreprise Numérobis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Quai Claude Bernard**	sur 10 m, au droit du n° 22	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021
4186	Entreprise Enedis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer les travaux sur réseau électrique à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	**Rue Jangot**	trottoirs Nord et Sud, entre la rue Robert Cluzan et la rue Béchevelin	Le lundi 3 mai 2021, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre la rue Robert Cluzan et la rue Béchevelin	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre la rue Robert Cluzan et la rue Béchevelin	
4187	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Riboud**	trottoir pair, entre le n° 2 et la rue de la Villette	Le jeudi 29 avril 2021, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Maurice Flandin et la rue de la Villette	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le n° 2 bis et la rue de la Villette	
			les flux de la circulation riverains, ainsi que les cycles, devront être maintenus en permanence		entre la rue Maurice Flandin et la rue de la Villette	
4188	Entreprise Abm Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux urgents de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Turbil**	côté pair, sur 15 m au droit du n° 34	Le vendredi 30 avril 2021, de 8h à 17h30
4189	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de l'entreprise Vinci Facilities	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Quai Charles de Gaulle**	voie d'accès au parking P1, au droit de l'UGC Ciné Cité situé au n° 80	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021
			la circulation des véhicules sera interdite		contre allée Sud, sens Est/Ouest du dépose minute situé au n° 84 - 90	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés du dépose minute situé au n° 84 - 90	
4190	Direction départementale de la sécurité publique du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une reconstitution judiciaire	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Saint Maximin**	sur 5 emplacements en épi situés au droit du n° 38	A partir du lundi 10 mai 2021, 14h, jusqu'au mardi 11 mai 2021, 2h
					sur 5 emplacements en épi situés au droit du n° 33	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4191	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Chazal	**Rue Jacques Monod**	trottoirs Nord et Sud, entre le n° 1 et le n° 24	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre le n° 1 et le n° 24	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, du n° 1 au n° 24	
4192	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue Antonin Laborde**	entre la rue Joannes Carret et le quai Paul Sédallian	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au mardi 4 mai 2021, de 7h30 à 16h30
				Rue de la Martinique	entre la rue du Four à Chaux et la rue Antonin Laborde	
				Rue de la Sparterie		
			la circulation des véhicules sera interdite par tronçon délimité par 2 carrefours successifs	**Rue de la Martinique**		
				Rue de la Sparterie		
				Rue Antonin Laborde	entre la rue Joannès Carret et le quai Paul Sédallian	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Joannes Carret et le quai Paul Sédallian	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au mardi 4 mai 2021
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»		au débouché sur la rue Joannes Carret	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au mardi 4 mai 2021, de 7h30 à 16h30
4193	Entreprise Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Lamothe**	côté pair, sur 6 m au droit du n° 4	A partir du mardi 4 mai 2021 jusqu'au vendredi 4 juin 2021
4194	Entreprise Transmanutec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de levage avec un camion à grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	**Rue de Crimée**	sur le trottoir situé au droit du n° 4, lors de la phase de présence et d'activité du demandeur	Le mardi 4 mai 2021, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules motorisés, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interdite, dans les deux sens de circulation, sauf riverains et véhicules de sécurité		entre la rue de Vauzelles et la rue Ozanam, lors de la phase de présence et d'activité du demandeur	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre la rue de Vauzelles et la rue Ozanam	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4195	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Louis Blanc**	sur 15 m, de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 73	A partir du mardi 4 mai 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 15 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 73	
4196	Entreprise Sasu P. Pauget	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Place Puvis de Chavannes**	sur 8 m, au droit de l'immeuble situé au n° 12	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au lundi 5 juillet 2021
4197	Entreprise Lyon Monte Meubles	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Avenue Jean Jaurès**	côté pair, sur 10 m au droit du n° 44	Le jeudi 6 mai 2021
4198	Ville de Lyon - Direction des espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de mise en sécurité de plantations dans le square Mazagran	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Montesquieu**	côté impair, sur 20 m entre le n° 51 et le n° 53	Les jeudi 6 mai 2021 et vendredi 7 mai 2021, de 7h à 17h
4199	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Germain David**	trottoir impair, entre le n° 30 et le n° 14	Les jeudi 6 mai 2021 et vendredi 7 mai 2021
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Professeur Rochaix et la rue Professeur Florence	
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 18 et la rue Professeur Rochaix	
					côté impair, entre le n° 19 et le n° 3	
4200	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	**Rue Garibaldi**	entre le cours Gambetta et la route de Vienne	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021, de 7h30 à 16h30
			la circulation sera gérée par du personnel de l'entreprise Chazal		trottoirs Ouest et Est, entre le cours Gambetta et la route de Vienne	
			la circulation sur les voies réservées sera interrompue en fonction des nécessités du chantier		voies réservées sens Nord/Sud, entre le cours Gambetta et la route de Vienne	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre le cours Gambetta et la route de Vienne	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre le cours Gambetta et la route de Vienne	
4201	Entreprise Lyon Monte Meubles	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Joannès Carret**	côté impair, sur 20 m au droit du n° 9	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au mardi 11 mai 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4202	Entreprise Albertazzi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de réparation en urgence d'un tampon d'assainissement sur chaussée	la circulation des véhicules 2 roues non motorisés sera interrompue sur la bande cyclable	**Rue Henri Barbusse**	chaussée Nord, sens Est/Ouest sur 30 m au droit du n° 26	Le vendredi 30 avril 2021, de 9h à 12h
			la circulation des véhicules de plus de 3T5 sera interdite		chaussée Nord, sens Est/Ouest entre la rue Pierre Delore et la rue du Professeur Roux	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		chaussée Nord, sens Est/Ouest sur 30 m au droit du n° 26	
4203	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules et des cycles sera interdite dans le couloir de bus	**Rue du Président Edouard Herriot**	entre la rue de la Poulaillerie et la rue Gentil	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre la rue de la Poulaillerie et la rue Gentil	
4204	Etablissement Les Attablés	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de Bonnel**	au droit du n° 15, sur une longueur de 9 m	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
4205	Etablissement l'Artigianoto Del Little Italy	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue du Plat**	au Nord du n° 40, sur une longueur de 3,50 m	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
4206	Etablissement Il Pailio	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Duhamel**	au droit du n° 2, sur une longueur de 7,15 m	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
4207	Etablissement Les Glougloutons	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Cours Docteur Long**	côté impair, sur 7 m, au droit du n° 9	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
4208	Etablissement la Maison Bleue	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Croix Barret**	sur 5 m, au droit du n° 24	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4209	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue Saint Nizier**		A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021, de 7h30 à 16h30
				Rue des Forces	entre la rue du Président Edouard Herriot et la rue de la Gerbe	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue de la Gerbe**	sur 30 m, au droit de la rue des Forces	
			la circulation des véhicules sera interdite	**Rue des Forces**	entre la rue du Président Edouard Herriot et la rue de la Gerbe	
				Rue Saint Nizier		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de la Gerbe**	côté impair, sur 20 m de part et d'autre de la rue des Forces	
				Rue des Forces	côté impair, entre la rue du Président Edouard Herriot et la rue de la Gerbe	
				Rue Saint Nizier	des deux côtés, entre la rue Président Edouard Herriot et le fond de l'impasse	
4210	Mairie du 2ème arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue d'Enghien**	côté impair, sur 20 m en face du n° 2, au Nord de la rue Franklin	Le mercredi 5 mai 2021, de 7h à 16h
4211	Entreprise Polygon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de façade à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Polygon	**Rue Wakatsuki**	trottoir Ouest, sur 10 m au droit du n° 25	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au mercredi 5 mai 2021, de 8h à 17h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 10 m au droit du n° 25	
4212	Entreprise Slamm Bergeroux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Saint Victorien**	côté pair, sur 5 m au droit du n° 14	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au mardi 18 mai 2021
4213	Entreprise Slpib	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une roulotte de chantier et wc chimique	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue du Dauphiné**	côté pair, sur 8 m au droit du n° 52	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au mercredi 2 juin 2021
4214	Entreprise Demathieu Bard	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue automotrice	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Demathieu Bard	**Rue du Vercors**	trottoir Ouest, sur 20 m sur l'ancienne station Bluely	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 28 mai 2021, de 6h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 20 m sur l'ancienne station Bluely	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 28 mai 2021
4215	Entreprise Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place de container de chantier et wc chimique	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Louis**	côté impair, sur 10 m au droit du n° 5	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au mercredi 2 juin 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4216	Lycée Ampère	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité pour des travaux sur cordes en façade	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Villeroy**	côté pair, entre le n° 54 et la rue Vendôme	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au mercredi 5 mai 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
4217	Entreprise Asf Toitures	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Malesherbes**	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 8	A partir du mardi 4 mai 2021 jusqu'au lundi 31 mai 2021
4218	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Trarieux**	trottoir impair, entre la rue Professeur Rochaix et le n° 5	Les lundi 3 mai 2021 et mardi 4 mai 2021
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue René et Marguerite Pellet**	entre le cours Albert Thomas et la rue de Trarieux	Les lundi 3 mai 2021 et mardi 4 mai 2021, de 7h à 18h30
			la circulation des véhicules sera interdite	**Rue Trarieux**	entre la rue Professeur Rochaix et rue Professeur Florence	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Professeur Rochaix**	côté impair, entre le n° 75 et le n° 77	Les lundi 3 mai 2021 et mardi 4 mai 2021
				Rue Trarieux	côté impair, entre le n° 9 et la rue Professeur Rochaix	
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP»	**Rue René et Marguerite Pellet**	au débouché du cours Albert Thomas	Les lundi 3 mai 2021 et mardi 4 mai 2021, de 7h à 18h30
4219	Entreprise Valone Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Molière**	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 4	Le mardi 4 mai 2021, de 7h à 19h
4220	Entreprise Sade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue des Peupliers**	entre le n° 10 et le n° 14	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
4221	Entreprises Eiffage Gc - Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules sera interdite	**Rue Paul Bert**	entre la rue de Créqui et la rue Vendôme	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au mercredi 5 mai 2021, de 7h30 à 16h
				Rue Vendôme	entre la rue Vaudrey et la rue Paul Bert	A partir du jeudi 6 mai 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021, de 7h30 à 16h
4222	Entreprise Sjtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Professeur Florence**	trottoir pair, sur 36 m au Sud de la rue Balthazar	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 21 mai 2021
				Rue Balthazar	trottoir pair, sur 40 m à l'Ouest de la rue Professeur Florence	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 40 m à l'Ouest de la rue Professeur Florence	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4222	Entreprise Sjtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Professeur Florence**	côté impair, sur 6 m au droit du n° 25	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 21 mai 2021
					sur 10 m, au droit du n° 27	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Quai Général Sarrail**	sur 6 m, au droit de l'immeuble situé au n° 12	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au vendredi 4 juin 2021
4223	Entreprise Germain Henri	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Quai Général Sarrail**	sur 6 m, au droit de l'immeuble situé au n° 12	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au vendredi 4 juin 2021
4224	Etablissement B Chef	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue d'Enghien**	au droit du n° 12, sur une longueur de 2,70 m	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
4225	Etablissement B Chef	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de Condé**	au droit du n° 12, sur une longueur de 6,45 m	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
4226	Entreprise Imotep	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en façade à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	**Avenue Maréchal de Saxe**	côté impair, sur 10 m au droit du n° 141	A partir du lundi 17 mai 2021 jusqu'au vendredi 21 mai 2021, de 7h30 à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Villeroy**	côté pair, sur 20 m au droit du n° 54	
				Avenue Maréchal de Saxe	côté impair, sur 10 m au droit du n° 141	
4227	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Chazal	**Rue du Repos**	trottoir Ouest et Est, entre la rue Camille Roy et la rue Lamothe	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre la rue Camille Roy et la rue Lamothe	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Camille Roy et la rue Lamothe	
4228	Entreprise Terideal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès de véhicules au Jardin des Chartreux	la circulation à contresens de la circulation générale des véhicules du demandeur sera autorisée	**Cours Général Giraud**	situé au bout de la contre-allée de stationnement, en face de l'arrêt de bus du Sytral Rouville pour accéder au Jardin des Chartreux	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au mardi 6 juillet 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit du portail d'accès au Jardin des Chartreux situé au bout de la contre-allée de stationnement, en face de l'arrêt de bus du Sytral Rouville	
					des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au bout de la contre-allée de stationnement, en face de l'arrêt de bus du Sytral Rouville	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4229	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Chazal	**Boulevard Jean XXIII**	trottoir Est, entre la rue Bataille et l'avenue Jean Mermoz	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021, de 7h30 à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre la rue Bataille et l'avenue Jean Mermoz	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté impair, entre la rue Bataille et l'avenue Jean Mermoz	
4230	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Place Edgar Quinet**	entre le n° 11 et le n° 17	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021
4231	Entreprise Pierres Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée	**Montée Saint Barthélémy**	sur 12 m, au droit des n° 15 et 15 bis	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au jeudi 3 juin 2021
			l'accès, la circulation des véhicules de plus de 3T5 du demandeur seront autorisés			A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au jeudi 3 juin 2021, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit des n° 15 et 15 bis	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au jeudi 3 juin 2021
4232	Entreprise Francioli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage et sera gérée par du personnel de l'entreprise Francioli	**Rue Saint Gervais**	trottoir Ouest, sur 15 m face n° 47	Le lundi 17 mai 2021, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 15 m face n° 47	
4233	Entreprise Ncf Démolition	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Burdeau**	sur 12 m, au droit du n° 13	A partir du mardi 4 mai 2021 jusqu'au mercredi 19 mai 2021
4234	Entreprise Sar Etanchéité	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue du Repos**	côté pair, sur 15 m entre le n° 8 et le n° 12	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au samedi 5 juin 2021
4235	Entreprise Signaux Girod	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de vérification des ouvrages d'art pour le compte de la SNCF	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11»	**Rue Paul Bert**	entre le boulevard Marius Vivier Merle et la rue Général Mouton Duvernet	Le jeudi 6 mai 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4236	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau Enedis	la circulation des piétons sera maintenue et gérée par un balisage au droit des fouilles	**Avenue Jean Jaurès**	trottoir Est, entre le n° 13 et la rue Lortet	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021
				Rue Lortet	trottoir Sud, entre l'avenue Jean Jaurès et le n° 4	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Avenue Jean Jaurès**	côté impair, entre le n° 13 et la rue Lortet	
				Rue Lortet	des deux côtés de la chaussée, entre l'avenue Jean Jaurès et le n° 3	
4237	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Président Carnot**	côté impair, entre la rue Jussieu et le quai Jules Courmont	A partir du mardi 4 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre la rue Jussieu et le quai Jules Courmont	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté impair, entre la rue Jussieu et le quai Jules Courmont	
4238	Entreprise Maçonnerie du Cluzel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Louis Thévenet**	sur 5 m, au droit de l'immeuble situé au n° 11	A partir du mardi 4 mai 2021 jusqu'au lundi 17 mai 2021
4239	Entreprise Picq Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en façade à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	**Cours Docteur Long**	côté impair, sur 15 m au droit du n° 87	Le lundi 10 mai 2021, de 7h30 à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
4240	Entreprise France Télévisions	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'une série	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Place du Marché**	sur l'aire de livraison située en face du n° 5	A partir du mercredi 5 mai 2021, 18h, jusqu'au lundi 10 mai 2021, 18h
				Rue du Chapeau Rouge	au droit de la partie comprise entre le n° 1 et le n° 9 à l'exception de l'emplacement réservé aux transports de fonds	A partir du jeudi 6 mai 2021, 12h, jusqu'au vendredi 7 mai 2021, 20h
				Rue Sergent Michel Berthet	des deux côtés sur la partie comprise entre la rue des Bains et la rue du Bourbonnais	
				Place du Marché	au droit du n° 3 à l'exception de l'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite	A partir du mercredi 5 mai 2021, 18h, jusqu'au lundi 10 mai 2021, 18h
			l'installation du dispositif cantine de la société de production sera autorisée	**Place Ferber**		Le vendredi 7 mai 2021, de 6h à 20h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4241	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	**Rue Stella**	sur 30 m, à l'Ouest de la rue Grolée	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au mercredi 19 mai 2021, de 8h à 16h
				Rue Childebert	entre le quai Jules Courmont et la rue Grôlée	
				Rue Grôlée		
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur la voie réservée aux autobus	**Rue Childebert**	entre le quai Jules Courmont et la rue Grôlée	
				Rue Grôlée	entre la rue Childebert et la rue Jussieu	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	**Rue Stella**	côté Sud, sur 10 m à l'Est de la rue Grolée	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au mercredi 19 mai 2021
				Rue Grôlée	des deux côtés, entre la rue Childebert et la rue Jussieu	
4242	Entreprise de Cinéma Eicar Lyon - Margot Pasquier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un projet de fin d'études	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Pierre Robin**	côté Est, sur 15 mètres au droit du n° 3	Le lundi 10 mai 2021, de 11h à 18h
				Cours Gambetta	côté Sud, sur 10 mètres au droit du n° 152	
				Route de Vienne	côté Est, sur 3 emplacements en épi situés au droit du n° 151	A partir du samedi 8 mai 2021, 15h, jusqu'au dimanche 9 mai 2021, 23h
				Boulevard des Belges	côté Nord, sur les deux premiers emplacements en bataille situés à l'Ouest du n° 49	Le vendredi 7 mai 2021, de 11h à 14h
				Rue Pierre Robin	côté Est, sur 15 mètres au droit du n° 3	Le vendredi 7 mai 2021, de 8h à 20h
				Cours Gambetta	côté Sud, sur 10 mètres au droit du n° 152	
4243	Entreprise France Télévisions	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'une série	la circulation des véhicules pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les 2 minutes	**Montée de l'Observance**	entre le boulevard Antoine de Saint Exupéry et le n° 75	Le jeudi 13 mai 2021, de 9h30 à 16h30
			la circulation des véhicules pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les 2 minutes			Le jeudi 13 mai 2021, de 19h à 20h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit du n° 72	A partir du mercredi 12 mai 2021, 18h, jusqu'au jeudi 13 mai 2021, 20h
					au droit du n° 64	A partir du mardi 11 mai 2021, 18h, jusqu'au vendredi 14 mai 2021, 18h
				Boulevard Antoine de Saint Exupéry	côté Est, sur 10 emplacements situés au Nord du n° 27	A partir du mercredi 12 mai 2021, 18h, jusqu'au jeudi 13 mai 2021, 20h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4244	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules sera interdite	**Rue Paul Michel Perret**	entre la rue Duquesne et la rue Montgolfier	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Duquesne et la rue Montgolfier	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021
4245	Entreprise Emini	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion bras	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Victor Hugo**	sur 15 m, au droit du n° 27	Le mercredi 5 mai 2021, de 8h à 12h
			l'accès et le stationnement seront autorisés			
4246	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules sera interdite	**Rue Vauban**	entre la place Jules Ferry et la rue Waldeck Rousseau	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021, de 9h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la place Jules Ferry et la rue Waldeck Rousseau	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021
4247	Entreprise Couleurs Avenir	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules motorisés, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interdite dans les deux sens de circulation	**Rue de l'Arbre Sec**	entre la rue du Garet et le quai Jean Moulin	Le mercredi 5 mai 2021, de 8h à 17h
			la mise en place de l'emprise de chantier du demandeur sera autorisée		sur la chaussée située au droit du n° 36	
4248	Entreprise la Société Eurofins Cbm69	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la mise en place d'un centre de dépistage de la Covid19	l'installation d'un bâtiment modulaire sera autorisée	**Place Carnot**		A partir du samedi 1 mai 2021, 8h, jusqu'au lundi 31 mai 2021, 17h
4249	Entreprise Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	**Place Carnot**	sur 10 m, en face du n° 19, sur la place	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 15 m, au droit du n° 19	
4250	Entreprise Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	**Quai du Commerce**	sur les pistes cyclables, sur 60 m au Sud de la rue Rhin et Danube	A partir du mardi 4 mai 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 60 m, au Sud de la rue Rhin et Danube	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Est, sur 60 m au Sud de la rue Rhin et Danube	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4251	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite	**Rue de Bonnel**	entre la rue Garibaldi et le boulevard Marius Vivier Merle	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au jeudi 6 mai 2021, de 21h à 6h
4252	Entreprise Horn	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Burdeau**	sur 5 m, au droit du n° 7	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au samedi 5 juin 2021
					sur 5 m, au droit du n° 9	
4253	Entreprise Ncf Démolition	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Joseph Serlin**	sur 12 m, au droit du n° 5	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au jeudi 20 mai 2021
4254	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau Enedis	la circulation sur la bande cyclable sera interrompue	**route de Vienne**	bande cyclable sens Nord/Sud, sur 50 m en face du n° 165	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 21 mai 2021, de 7h30 à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 50 m, au droit du n° 165	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 50 m en face du n° 165	
4255	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la SPL Confluence	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Paul Montrochet**	sur 20 m, de part et d'autre de la rue Delandine	Le mercredi 5 mai 2021, de 8h à 16h
4256	Entreprise Perrigot et Ressicaud	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Imbert Colomès**	au droit du n° 26, lors des phases de présence de la benne du demandeur	A partir du jeudi 6 mai 2021, 7h, jusqu'au vendredi 7 mai 2021, 19h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 15 m, au droit du n° 26	
4257	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau Enedis	la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la bande cyclable	**Avenue des Frères Lumière**	sens Ouest/Est, entre la rue Antoine Lumière et la rue des Lilas	A partir du vendredi 7 mai 2021 jusqu'au vendredi 21 mai 2021
			la circulation des véhicules autorisés sera interrompue sur le site propre bus à contre sens hors 2 roues non motorisés		sens Est/Ouest, entre la rue Feuillat et la rue Antoine Lumière	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue Antoine Lumière et la rue des Lilas	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre la rue Antoine Lumière et la rue des Lilas	
					côté pair, sur 20 m au Sud de la rue du 1er Film	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4258	Entreprise Patru	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue du Bélier**	sur 30 m, au droit du n° 9	A partir du jeudi 6 mai 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
4259	Entreprise Technivap	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	l'accès et le stationnement seront autorisés	**Rue de la République**	sur 10 m, au droit du n° 87	Le jeudi 6 mai 2021, de 18h à 22h
4260	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau GRDF	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	**Quai Pierre Scize**	trottoir Ouest, sur 20 m au droit du n° 19	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au vendredi 21 mai 2021, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m, au droit du n° 19	
4261	Entreprise Delallée Maxime	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**route de Vienne**	côté pair, sur 12 m au droit du n° 76	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au lundi 21 juin 2021
4262	Entreprise Pub Images	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remplacement d'enseignes à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons s'effectuera sur l'emplacement des places de stationnement libérées.	**Rue Marcel Mérieux**	trottoir Est, sur 20 m au droit du n° 219	Les jeudi 6 mai 2021 et mardi 18 mai 2021, de 9h à 12h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 20 m, au droit du n° 219	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 20 m au droit du n° 219	
4263	Entreprise Smac	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un périmètre de sécurité et d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Pasteur**	trottoir Ouest, sur 33 m au droit du n° 92	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au jeudi 10 juin 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 33 m au droit du n° 92	
4264	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	**Chemin de Montessuy**	entre le n° 3 et le n° 6	A partir du jeudi 6 mai 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021, de 7h30 à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m entre le n° 3 et le n° 6	
4265	Entreprise Bep Maçonnerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue d'Aguesseau**	côté pair, sur 6 m au droit du n° 14 bis	A partir du lundi 17 mai 2021 jusqu'au mardi 1 juin 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4266	Entreprise Ta Terrassement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau télécom	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	**Route de Vienne**	entre le n° 182 et le n° 187	A partir du lundi 17 mai 2021 jusqu'au mardi 18 mai 2021, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 182 et le n° 187	
			l'itinéraire 2 roues non motorisées sera interrompue sur les bandes cyclables dans les deux sens		entre le n° 182 et le n° 187	
4267	Entreprise Eiffage Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un accès chantier dans le cadre de la construction du programme Millésime	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Avenue Berthelot**	entre le n° 137 et le n° 139	Le mardi 25 mai 2021, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le n° 137 et le n° 139 le long de la plateforme tramway	A partir du mardi 25 mai 2021 jusqu'au vendredi 25 février 2022
4268	Entreprise Clément Merle	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Denfert Rochereau**	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 16	Le vendredi 28 mai 2021, de 7h à 19h
4269	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la bande cyclable à contresens devra être maintenue en permanence	**Rue Villeroy**	sur 20 m, au droit du n° 77	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au vendredi 21 mai 2021, de 7h30 à 16h30
			la circulation des cycles sera interdite dans la bande cyclable et sera reportée dans la voie de circulation générale			
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 20 m au droit du n° 77	
4270	Entreprise Novaly Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Paul Bert**	côté impair, sur 10 m au droit du n° 245	Le lundi 10 mai 2021
4271	Entreprise Servimo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de l'Ancienne Préfecture**	sur 15 m, au droit du n° 8	Le lundi 10 mai 2021, de 8h à 12h
4272	Entreprise Deluermoz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue du Mail**	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 22	A partir du samedi 1 mai 2021 jusqu'au lundi 31 mai 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4273	Entreprise Axis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité dans le cadre de la démolition de bâtiments	la circulation des piétons sera interdite	**Avenue Pierre Millon - Boulevard Pinel**	trottoir Nord, entre le n° 9 et le boulevard Pinel	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au lundi 2 mai 2022
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le n° 9 et le boulevard Pinel	
4274	Entreprise la Française de Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de Cuire**	sur 5 m, en face de l'immeuble situé au n° 65	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021
4275	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Chazal lors des opérations	**Rue Thomas Blanchet**	trottoir Nord et trottoir Sud, entre la rue Bataille et le boulevard Ambroise Paré	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre la rue Bataille et le boulevard Ambroise Paré	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Bataille et le boulevard Ambroise Paré	
4276	Entreprise Patrice Ferrando	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Vendôme**	sur 11 m, au droit de l'immeuble situé au n° 32	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021
4277	Entreprise Lyde Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Cuvier**	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 13 hors terrasses de restauration	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au jeudi 13 mai 2021
4278	Entreprise Loris Bocuze	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Pierre Corneille**	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 62	Le vendredi 7 mai 2021, de 7h à 19h
						A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au mardi 11 mai 2021, de 7h à 19h
4279	Entreprise Lm Cuisine	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Cours Franklin Roosevelt**	sur 5 m, au droit de l'immeuble situé au n° 38	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au mardi 31 août 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4280	Entreprise Eiffage route	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Cours Bayard**	entre la rue Delandine et le quai Perrache	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021
			la circulation des véhicules sera interdite	**Rue Ravat**	entre le quai Perrache et la rue Delandine	A partir du mardi 25 mai 2021 jusqu'au vendredi 28 mai 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Cours Bayard**	entre la rue Delandine et le quai Perrache	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021
4281	Entreprise Coiro Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de création d'une station Vélo'v	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Quai Saint Antoine**	entre le n° 6 et le n° 12	A partir du lundi 17 mai 2021 jusqu'au vendredi 21 mai 2021, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du lundi 17 mai 2021 jusqu'au vendredi 21 mai 2021, de 7h30 à 16h30
4282	Entreprise Millon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutention au moyen d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera interdite, sauf accès riverains	**Rue Victor Lagrange**	trottoir Sud, sur 30 m au droit du n° 4	Le mardi 18 mai 2021, de 7h à 16h
			la circulation des riverains à contre-sens de la circulation, lors de la fermeture de la rue Victor Lagrange, sera gérée par un STOP et du personnel de l'entreprise	**Avenue Leclerc**	contre-allée Est, au débouché sur la rue Gustave Nadaud	
				Rue Camille Desmoulins	au débouché sur la rue Victor Lagrange	
				Rue Victor Lagrange	au débouché sur la contre-allée Est de l'avenue Leclerc	
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Avenue Leclerc**	contre-allée Est, entre la rue Gustave Nadaud et la rue Victor Lagrange	
					contre-allée Est, entre le n° 11 bis et la rue Victor Lagrange	
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue Camille Desmoulins**	entre la rue Gustave Nadaud et la rue Victor Lagrange	
				Rue Victor Lagrange	entre la contre-allée Est de l'avenue Leclerc et la rue Camille Desmoulins	
			la circulation des véhicules sera interdite, sauf itinéraire 2 roues non motorisées à double-sens	**Avenue Leclerc**	contre-allée Est, entre le n° 11 bis et la rue Victor Lagrange	
				Rue Camille Desmoulins	entre la rue Gustave Nadaud et la rue Victor Lagrange	
				Rue Victor Lagrange	entre la contre-allée Est de l'avenue Leclerc et la rue Camille Desmoulins	
				Avenue Leclerc	contre-allée Est, entre la rue Gustave Nadaud et la rue Victor Lagrange	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Victor Lagrange**	des deux côtés de la chaussée, entre la contre-allée Est de l'avenue Leclerc et la rue Camille Desmoulins	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4283	Entreprise Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à 2 voies	**Rue de Bonnel**	sur 50 m à l'Ouest de la rue de la Villette	A partir du lundi 17 mai 2021 jusqu'au vendredi 28 mai 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
4284	Direction départementale de sécurité publique du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la cérémonie commémorative en souvenir des policiers morts pour la France	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Cardinal Gerlier**	des deux côtés, entre la place du 158ème Régiment d'Infanterie et la rue Henri le Chatelier	Le lundi 10 mai 2021, de 13h à 18h
4287	Entreprise Essence Ciel Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Domrémy**	sur 30 m, au droit du n° 9	Le lundi 10 mai 2021, de 8h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 9	
4288	Entreprise Habitat et Humanisme Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'installation de l'Escale Solidaire Mobile	l'accès et le stationnement du bus du demandeur seront autorisés	**Place de la Croix Rousse**		Le mardi 18 mai 2021, de 14h à 17h
				Rue des Tanneurs	sur l'esplanade située à l'Est de la rue Sergent Michel Berthet	Le mercredi 12 mai 2021, de 14h à 17h
				Place du Onze Novembre 1918		Le mercredi 26 mai 2021, de 14h à 17h
4289	Mairie du 7ème arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'élaboration d'une fresque	des installations et des animations seront autorisées	**Rue Pasteur**	sur les escaliers situés au Nord de la rue Basse-Combalot	A partir du vendredi 14 mai 2021 jusqu'au dimanche 16 mai 2021, de 8h à 16h
4292	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Bonnand**	trottoir pair, entre le n° 10 et le n° 30	Le jeudi 6 mai 2021
			la circulation des véhicules sera interdite		entre le cours Richard Vitton et la rue Antoinette	Le jeudi 6 mai 2021, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre le n° 10 et le n° 30	Le jeudi 6 mai 2021
4293	Entreprise Agence Allison + Partners	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'animation Birdy Kids Lion	des installations seront autorisées	**Place de la République**	Nord	A partir du samedi 15 mai 2021, 7h, jusqu'au mercredi 15 septembre 2021, 19h
			la mise en place d'un cartel autoporté sera autorisée		Sud	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de Jussieu**	sur les 15 premiers mètres situés à l'Est de la rue du Président Carnot	Les samedi 15 mai 2021 et dimanche 16 mai 2021, de 7h à 19h
						Le mercredi 15 septembre 2021, de 7h à 19h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4294	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	**Rue de la Villette**	trottoir Ouest, entre le cours Lafayette et la rue de Bonnel	A partir du mardi 11 mai 2021 jusqu'au jeudi 13 mai 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite d'une voie		entre le cours Lafayette et la rue de Bonnel	
4295	Entreprise Mercier Lavault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	**Rue d'Aubigny**	trottoir Nord, sur 30 m à l'Est de la rue Bellecombe	Le mercredi 12 mai 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 30 m, à l'Est de la rue Bellecombe	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m à l'Est de la rue Bellecombe	
4296	Entreprise Mosnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de la Fromagerie**	sur 8 m, au droit de l'immeuble situé au n° 7	A partir du dimanche 2 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021
4297	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de pavage	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Montée de la Grande Côte**	au droit des zones d'activités du chantier de réfection de pavage	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés			A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021, de 7h à 17h
4298	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue du Dauphiné**	entre le n° 7 et le n° 13	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au mardi 11 mai 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le n° 7 et le n° 13	
4299	Métropole de Lyon - Service Voirie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Boulevard Eugène Deruelle**	sur 20 m, à l'Ouest du n° 27	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021
				Rue Vendôme	sur 20 m, au droit du n° 268	
4300	Entreprise Rénovation Patrimoine	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules du demandeur sera autorisée à double sens et gérée par un homme-trafic	**Montée de la Grande Côte**	entre le n° 65 et la rue des Tables Claudiennes	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au dimanche 26 décembre 2021, de 7h30 à 17h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit du n° 65, lors des phases de présence et d'activité du demandeur	
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés, sauf les dimanches et jours fériés		pour accéder au n° 65, lors des phases de présence et d'activité du demandeur	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue des Tables Claudiennes**	sur 18 m, au droit du n° 8	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au dimanche 26 décembre 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4301	Entreprise Tribunal de Grande Instance	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de Bonnel**	sur 15 m, au droit du n° 44	Le mercredi 5 mai 2021
4302	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la direction de l'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Docteur Paul Diday**	entre le n° 4 et le n° 10	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le n° 4 et le n° 10	
4303	Entreprise Lvo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutention au moyen d'une grue autoportée pour l'enlèvement d'une base vie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue du Vercors**	entre le n° 9 et l'impasse du Vercors	Le lundi 3 mai 2021
			la circulation pourra être interrompue ponctuellement, pour une durée maximum de 5 minutes, lors des opérations de de manutention de la grue			Le lundi 3 mai 2021, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			Le lundi 3 mai 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 9 et l'impasse du Vercors	
4304	Direction départementale de sécurité publique du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une reconstitution judiciaire	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue d'Arménie**	côté Nord, sur les 4 premiers emplacements situés à l'Ouest de la rue Garibaldi	Le lundi 3 mai 2021, de 8h à 16h
4305	Etablissement Maxine's	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse sur stationnement	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Pouteau**	au droit du n° 22, sur une longueur de 2,50 m	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
4306	Etablissement El Cafetero	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Tronchet**	au droit du n° 53, sur une longueur de 7 m	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
4307	Etablissement C Gastronomie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Place Maréchal Lyautey**	au droit du n° 17, sur une longueur de 5,20 m	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
4308	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de canalisations et branchements d'eau	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue Sainte Geneviève**	entre la rue Germain et la petite rue de la Viabert, durant les phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du mardi 4 mai 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m de part et d'autre de la rue de la Viabert	A partir du mardi 4 mai 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4309	Entreprise la Pharmacie Wimmer	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de tests Covid antigéniques	l'installation d'un barnum sera autorisée sur le trottoir, du lundi au vendredi	**Avenue Jean Jaurès**	au droit du n° 221	A partir du samedi 1 mai 2021 jusqu'au lundi 31 mai 2021, de 9h à 18h
4310	Entreprise Bazin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue du Bon Pasteur**	sur 10 m, au droit du n° 18	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au jeudi 20 mai 2021
4311	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'eau potable	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue Pleney**	de part et d'autre de la zone de chantier	A partir du jeudi 6 mai 2021, 7h30, jusqu'au mercredi 12 mai 2021, 17h
			la circulation des véhicules motorisés, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interdite, dans les deux sens de circulation, sauf riverains et véhicules de sécurité			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée	
4312	Entreprise Albertazzi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de réparation en urgence d'un tampon d'assainissement sur chaussée	la circulation des véhicules 2 roues non motorisés sera interrompue sur la bande cyclable	**Rue Henri Barbusse**	chaussée Nord, sens Est/Ouest sur 30 m au droit du n° 26	Le vendredi 7 mai 2021, de 9h à 12h
			la circulation des véhicules de plus de 3T5 sera interdite		chaussée Nord, sens Est/Ouest entre la rue Pierre Delore et la rue du Professeur Roux	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		chaussée Nord, sens Est/Ouest sur 30 m au droit du n° 26	
4313	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutention pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11», hors samedi 08/05 et dimanche 09/05	**Rue Pierre Audry**	entre les n° 100 et n° 80, de part et d'autre des plots en béton	A partir du vendredi 7 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021, de 8h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre les n° 100 et n° 80	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier, hors samedi 08/05 et dimanche 09/05		côté pair, entre les n° 100 et n° 80	A partir du vendredi 7 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021
4314	Entreprise Suez Rv Osis Sud-Est	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Constantine**	sur 15 m au droit des n° 9 et 11, sur la zone de desserte	Le vendredi 7 mai 2021, de 8h à 17h
4315	Entreprise Sogedas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue du Président Edouard Herriot**	côté pair, sur 20 m au droit du n° 84	Le lundi 10 mai 2021, de 7h à 17h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4316	Entreprise Del Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutention	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue Valentin Couturier**	partie comprise entre la rue Villeneuve et l'avenue Cabias	Le mercredi 5 mai 2021, de 8h à 12h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 19	
4317	Entreprise Lvo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une grue automotrice de 60T	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Duguesclin**	au droit de l'immeuble situé au n° 152	Les jeudi 6 mai 2021 et vendredi 7 mai 2021, de 7h30 à 17h
				Rue Vauban	trottoir Sud, sur 30 m à l'Ouest de la rue Duguesclin	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Duguesclin**	entre la rue Vauban et la rue Louis Blanc	
				Rue Vauban	sur 30 m, à l'Ouest de la rue Duguesclin	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Duguesclin**	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Vauban et la rue Louis Blanc	Les jeudi 6 mai 2021 et vendredi 7 mai 2021
				Rue Vauban	des deux côtés de la chaussée, sur 30 m à l'Ouest de la rue Duguesclin	
4318	Entreprise Everest Echafaudages	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un échafaudage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Avenue Maréchal Foch**	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 54	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au mardi 11 mai 2021
4319	Entreprise Numerobis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Ferrandière**	sur 15 m, au droit du n° 30	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au samedi 8 mai 2021
4320	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue du Repos**	entre la rue de la Madeleine et la rue Domer	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au jeudi 13 mai 2021
			la circulation des véhicules sera interdite, hors véhicules 2 roues non motorisées			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue de la Madeleine et la rue Domer	
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»		au débouché sur la rue de la Madeleine	
4321	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Voltaire**	entre le n° 46 et le n° 52	Le mercredi 5 mai 2021, de 8h à 16h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Paul Bert et la rue Verlet Hanus	
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre le n° 46 et le n° 52	Le mercredi 5 mai 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4322	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutention au moyen d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera gérée et balisée par du personnel de l'entreprise, au droit de l'engin de levage	**Rue de Gerland**	trottoir Ouest, entre la rue Pierre Sémard et la rue Lortet, au droit de l'engin de levage	Le mardi 11 mai 2021, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre la rue Pierre Sémard et la rue Lortet	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre la rue Pierre Sémard et la rue Lortet	Le mardi 11 mai 2021
4323	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de réparation d'un réseau d'assainissement	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	**Rue Général Gouraud**	sur 20 m, de part et d'autre du n° 25	A partir du lundi 17 mai 2021 jusqu'au vendredi 28 mai 2021
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m de part et d'autre du n° 25	
4324	Entreprise Sbcm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Garibaldi**	côté impair, sur 10 m en face du n° 286	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au samedi 5 juin 2021
4325	Entreprise 2Tcz Ts Travaux Couverture	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place de cabane de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Carry**	sur 10 m, au droit du n° 8	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au mercredi 2 juin 2021
4326	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue des Rancy**	entre la rue d'Essling et la rue de la Bannière	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au vendredi 21 mai 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
4327	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue des Rancy**	entre le boulevard Marius Vivier Merle et la rue Lavoisier	A partir du vendredi 7 mai 2021 jusqu'au mercredi 19 mai 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
4328	Centre d'histoire de la résistance et de la déportation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutention et la pose de deux bennes	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de Marseille**	côté pair, sur 40 m en face du n° 95	Le vendredi 28 mai 2021, de 7h à 19h
4329	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation sur les voies réservées sera interrompue	**Avenue du Vingt Cinquième Rts**	voies réservées sens Sud/Nord, entre le n° 188 et la rue Mouillard	Le lundi 3 mai 2021, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		chaussée sens Sud/Nord, entre le n° 188 et la rue Mouillard	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 188 et la rue Mouillard	Le lundi 3 mai 2021, de 7h à 17h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4330	Entreprise Gantelet Galaberthier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des engins du demandeur sera gérée par un homme-trafic	**Rue des Aqueducs**	au droit de l'église du Point du Jour	A partir du jeudi 6 mai 2021 jusqu'au jeudi 3 juin 2021
				Rue de Champvert		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue des Aqueducs**	sur 15 m, en face du n° 19	
4331	Entreprise Creb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de la Balme**	sur 15 m, au droit du n° 100	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021
4332	Entreprise Rivière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Terme**	sur 5 m, au droit du n° 8	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au dimanche 30 mai 2021
4333	Etablissement Chez Pimousse	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Quai Saint Vincent**	sur le stationnement de la place du Port Neuville, sur une longueur de 6,50 m	A partir du jeudi 6 mai 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
4334	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des véhicules sera interdite	**Rue Dumont**		A partir du lundi 10 mai 2021, 8h, jusqu'au mercredi 12 mai 2021, 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021
4335	Entreprise Apc Etanch	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Saint Victorien**	sur 20 m, au droit du n° 24	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au lundi 24 mai 2021
4336	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer les travaux de maintenance d'un mur de soutènement	la circulation des piétons sera interdite	**Montée Saint Laurent**	trottoir pair, entre les n° 37 à 45	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au vendredi 28 mai 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre les n° 37 à 45	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre les n° 37 à 45	
4337	Entreprise Lyon Monte Meubles	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Plasson et Chaize**	côté pair, sur 20 m face n° 9	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au mardi 11 mai 2021
4338	Entreprise Green Style	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement paysager	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue des Alouettes**	côté impair, sur 15 m au droit du n° 31 B	Les jeudi 6 mai 2021 et vendredi 7 mai 2021, de 7h à 18h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4339	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de trottoirs en enrobé	la circulation des piétons sera interdite en alternance en fonction de l'avancée du chantier	**Rue Antoine Fonlupt**	trottoir Sud ou trottoir Nord, entre la route de Vienne et la rue Pierre Delore	A partir du jeudi 6 mai 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021, de 7h30 à 17h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la route de Vienne et la rue Pierre Delore	
			la circulation des véhicules sera interdite hors véhicules 2 roues non motorisés dans les 2 sens			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la route de Vienne et la rue Pierre Delore	A partir du jeudi 6 mai 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»		au niveau du n° 13 et la route de Vienne	A partir du jeudi 6 mai 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021, de 7h30 à 17h
4340	Entreprise Jean Rivière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue des Chartreux**	sur 5 m, au droit du n° 13	Les lundi 10 mai 2021 et mardi 11 mai 2021
4341	Etablissement Boulangerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Masaryk**	au droit du n° 24, sur une longueur de 4,50 m	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
4342	Entreprise Essence Ciel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules sera interdite	**Rue Denuzière**	entre la place René Dufour et le cours Bayard	Le mardi 18 mai 2021, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 31	Le mardi 18 mai 2021
4343	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue Soeur Bouvier**	entre le n° 1 et le n° 27, de part et d'autre de la zone de chantier, lors des phases de présence et d'activité du demandeur	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la commune de Sainte Foy lès Lyon et la rue Commandant Charcot	
4344	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de réparation d'un réseau d'assainissement	la circulation des véhicules sera interdite	**Rue Antonin Laborde**	entre la rue de la Sparterie et le quai Paul Sédallian	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue de la Sparterie et le quai Paul Sédallian	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4345	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Montée des Genovéfains**	dans sa partie comprise entre le chemin de Choulans et l'avenue de la 1ère Division Française Libre, de part et d'autre de la zone de chantier,	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		dans sa partie comprise entre le chemin de Choulans et l'avenue de la 1ère Division Française Libre, lors des phases de présence et d'activité du demandeur	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		dans sa partie comprise entre le chemin de Choulans et l'avenue de la 1ère Division Française Libre	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021, de 7h à 17h
			les véhicules circulant à contre-sens auront l'obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP»		au débouché sur le chemin de Choulans et l'avenue de la 1ère Division Française Libre	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021, de 9h à 16h
4346	Entreprises Eurovia - Ejl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera à double sens pendant les horaires de livraisons	**Rue Simon Maupin**	entre la rue du Président Edouard Herriot et la rue de la République	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au mercredi 30 juin 2021
			les bornes d'accès à la rue Thomassin/ République devront être maintenues en position basse pendant toute la durée du chantier 24h/24h.	**Rue Thomassin**	borne d'accès à la rue de la République	
4347	Mairie du 7ème arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'élaboration d'une fresque	des installations et des animations seront autorisées	**Rue Pasteur**	sur les escaliers situés au Nord de la rue Basse-Combalot	A partir du vendredi 14 mai 2021 jusqu'au dimanche 16 mai 2021, de 8h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		dans sa partie située au Nord de la rue Basse-Combalot	A partir du vendredi 14 mai 2021, 8h, jusqu'au dimanche 16 mai 2021, 16h
4348	Entreprise Mtp Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau Enedis	la circulation sur les voies réservées sera interrompue	**Avenue du Vingt Cinquième Rts**	voies réservées sens Sud/Nord, sur 25 m au droit du n° 128	A partir du vendredi 7 mai 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021, de 8h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 25 m au droit du n° 128	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 25 m au droit du n° 128	
4349	Association la Biennale de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des répétitions du défilé de la Biennale de la Danse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Roger Radisson**	au droit de la partie comprise entre la place de Fourvière et le n° 10	A partir du vendredi 21 mai 2021, 18h, jusqu'au dimanche 23 mai 2021, 18h
					au droit de la partie comprise entre le n° 14 et le n° 22	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4350	Entreprise Alpes Bourgogne Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en façade d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Saint Maximin**	trottoir pair, sur 15 m au droit du n° 4 B	Les jeudi 6 mai 2021 et vendredi 7 mai 2021, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 20 m, au droit du n° 4 B	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 15 m au droit du n° 4 B	
4351	Entreprise la Biennale de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du défilé de la Biennale de la Danse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Roger Radisson**	au droit de la partie comprise entre la place de Fourvière et le n° 42	A partir du vendredi 4 juin 2021, 18h, jusqu'au lundi 7 juin 2021, 0h
4352	Etablissement public Crous	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès à un chantier de véhicules hors gabarit	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Volney**	côté pair, sur 15 m au droit du n° 6	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au samedi 31 juillet 2021
4353	Entreprise Démolition Brique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue d'Auvergne**	côté impair, sur 10 m au droit du n° 3	Le jeudi 6 mai 2021
4354	Association Surfrider Foundation Europe	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une action de sensibilisation	une collecte de déchets sera autorisée	**Berge Amalia Rodrigues**		Le samedi 5 juin 2021, de 9h30 à 17h
				Berge Renata Tebaldi		
				Berge Reine Astrid		
				Berge Aletta Jacobs		
				Berge Melina Mercouri		
				Berge Marie Sklodowska Curie		
4355	Entreprise Filstroff Lucas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Roquette**	côté pair, sur 25 m face n° 15	A partir du vendredi 14 mai 2021 jusqu'au vendredi 21 mai 2021
4356	Entreprise Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	l'accès et le stationnement seront autorisés	**Quai Rambaud**	au droit du n° 50 bâtiment la Sucrière	A partir du vendredi 7 mai 2021 jusqu'au vendredi 21 mai 2021, de 8h à 17h
4357	Entreprise Passe et Va	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une collecte de vêtements et d'équipements de sport	des animations seront autorisées	**Place Ambroise Courtois**	au Nord du kiosque	Le dimanche 20 juin 2021, de 10h à 16h
			des installations seront autorisées			Le dimanche 20 juin 2021, de 8h à 18h
4358	Entreprise Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre de la place des Pavillons	la borne d'accès restera en position basse durant la durée des travaux afin de garder un accès riverains et double sens	**Rue de Saint Cloud**	au débouché sur la rue Jacques Monod	A partir du lundi 17 mai 2021 jusqu'au lundi 31 mai 2021
			la circulation des véhicules sera interdite	**Allée d'Italie**	entre la place des Pavillons et la place de l'Ecole	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la place des Pavillons et la place de l'Ecole	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4359	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue Sergent Blandan**	entre la place Sathonay et la rue Terme, lors des phases de présence et d'activité du demandeur	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au lundi 31 mai 2021, de 8h30 à 16h30
			la circulation des véhicules motorisés, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interdite, dans les deux sens de circulation, sauf riverains et véhicules de sécurité			
4360	Ville de Lyon - Direction des sports	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Laure Diébold**	côté pair, sur 10 m de part et d'autre du n° 8	Le mercredi 19 mai 2021, de 7h à 14h
4361	Entreprise Perrigot et Ressicaud	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue de la Platière**	au droit du n° 12, lors des phases de présence de la benne du demandeur	A partir du lundi 10 mai 2021, 7h, jusqu'au mardi 11 mai 2021, 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur la zone de livraison située au droit du n° 12	
4362	Entreprise Somlec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions au moyen d'une grue autoportée	la circulation des piétons et des véhicules 2 roues non motorisés seront gérés par du personnel de l'entreprise Somlec au droit de l'engin de levage	**Rue Simone Iff**	sur 50 m à l'Est de la rue Michel Félizat	Le mercredi 19 mai 2021, de 9h à 17h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Michel Félizat et l'avenue Jean Jaurès	
				Rue Michel Félizat	entre la rue des Balançoires et la rue Simone Iff	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Michel Félizat et l'avenue Jean Jaurès	
					entre la rue des Balançoires et la rue Simone Iff	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Simone Iff**	côté Sud, entre la rue Michel Félizat et l'avenue Jean Jaurès	Le mercredi 19 mai 2021
			les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»	**Rue Michel Félizat**	au débouché sur la rue des Balançoires	Le mercredi 19 mai 2021, de 9h à 17h
4363	Entreprise Guillet & Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Jean Louis Vincent**	sur le trottoir situé au droit du n° 3, les piétons auront l'obligation de circuler sur le trottoir opposé	A partir du lundi 10 mai 2021 jusqu'au jeudi 20 mai 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18		au droit du n° 3	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, au droit de la propriété située au n° 3	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4364	Entreprise Hera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de curage d'égouts	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue des Chartreux**	sur 15 m, au droit du n° 17 Bis au n° 19	Le lundi 10 mai 2021, de 7h à 17h
4365	Entreprise Ios France	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitres à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Tête d'Or**	sur 20 m, au droit de l'immeuble situé au n° 2 bis	Le mercredi 12 mai 2021, de 8h à 18h
4366	Entreprise Levm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Grande rue de la Croix Rousse**	sur 5 m, au droit de l'immeuble situé au n° 3	A partir du jeudi 13 mai 2021 jusqu'au mercredi 26 mai 2021
4367	Entreprise Ikken	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de cuisine	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Bugeaud**	sur 10 m, au droit du n° 30	Le vendredi 14 mai 2021, de 13h à 20h
4368	Entreprise Desamiantage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Jarente**	sur 15 m, au droit du n° 10	A partir du lundi 17 mai 2021 jusqu'au jeudi 17 juin 2021
4369	Entreprise Servimo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Aimé Collomb**	côté pair, sur 10 m entre la rue Jean Larrivé et la rue de la Victoire	Le mardi 25 mai 2021, de 8h à 17h
4370	Entreprise Arnaud Poncet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Pierre Corneille**	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 73 - 77	A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au jeudi 6 mai 2021, de 7h à 19h
4371	Association la Ruche Qui dit Oui	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de distributions de paniers de produits locaux	l'accès et le stationnement de 4 véhicules techniques seront autorisés, chaque mercredi	**Place des Capucins**		A partir du mercredi 5 mai 2021 jusqu'au lundi 31 mai 2021, de 17h à 19h
4372	Ecole Arfis - Maxime Garnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'une mini-série	la circulation des véhicules et des piétons pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les 2 minutes le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Julien**	 au droit de la partie comprise entre le n° 1 et le n° 7	Le mercredi 19 mai 2021, de 9h30 à 12h A partir du lundi 17 mai 2021, 17h, jusqu'au mercredi 19 mai 2021, 15h
4373	Ecole Arfis - Zoé Rognard	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'une mini-série	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Ribot**	côté Sud, sur 15 mètres consécutifs situés en face de la partie comprise entre le n° 8 et le n° 10	A partir du jeudi 20 mai 2021, 17h, jusqu'au vendredi 21 mai 2021, 19h
4374	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue du Mail**	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 33	Le lundi 17 mai 2021, de 8h à 17h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
4375	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'un camion bras	la circulation des cycles sera interdite dans la bande cyclable à contre-sens	**Rue Julien**	entre la rue Louis et la rue Charles Richard	Le lundi 10 mai 2021, de 9h à 16h
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir pair, sur 20 m au droit du n° 18	
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Louis et la rue Charles Richard	
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le n° 15 bis et la rue Charles Richard	Le lundi 10 mai 2021, de 7h30 à 16h30
Registre de l'année 2021						
L'original de chaque arrêté du Maire peut être consulté dans son intégralité au Service occupation temporaire de l'espace public - 11 rue Pizay - 69001 Lyon - Les jours ouvrables aux heures d'ouverture						

Délégation générale aux ressources humaines (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'Acte
Autard	Marie	Adjoint administratif	Stagiaire	01/03/2021	Opéra de Lyon	Arrêté rectificatif reliquat valable pour l'avancement
Chehirlian	Armelle	Attaché principal	Contractuel	01/02/2021	Cabinet du Maire	Avenant au contrat à durée indéterminée à effet du 26/06/2007
Ferrard	Anne	Ingénieur en chef	Contractuel	01/03/2020	Construction	Avenant au contrat à durée déterminée à effet du 01/03/2020
Arbib	Luc	Ingénieur en chef	Contractuel	05/03/2021	Direction des systèmes d'information et transformation numérique	Avenant au contrat à durée indéterminée à effet du 01/11/2005
Rubin	Emmanuelle	Contractuel catégorie A	Contractuel	01/04/2021	Cabinet du Maire	Avenant au contrat à durée indéterminée à effet du 14/01/2014
Angot	Sylvère	Attaché	Contractuel	01/04/2021	Développement territorial	Contrat à durée déterminée (emploi cat A B et C spécifique)
Aspis	Hélène	Attaché	Contractuel	01/04/2021	Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	Contrat à durée déterminée (emploi cat A B et C spécifique)
Ferrard	Anne	Ingénieur en chef	Contractuel	16/01/2021	Construction	Contrat à durée déterminée (emploi cat A B et C spécifique)
Ferrard	Anne	Ingénieur en chef	Contractuel	16/01/2020	Construction	Contrat à durée déterminée (emploi cat A B et C spécifique)
Frangiamone	Mélanie	Animateur	Contractuel	06/04/2021	Education	Contrat à durée déterminée (emploi cat A B et C spécifique)
Guittard	Iris	Animateur	Contractuel	01/04/2021	Education	Contrat à durée déterminée (emploi cat A B et C spécifique)
Kibat Maroundou	Dalhia	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	Contractuel	06/03/2021	Enfance	Contrat à durée déterminée (emploi cat A B et C spécifique)
Pompigne	Nausicaa	Attaché	Contractuel	15/04/2021	Secrétariat général	Contrat à durée déterminée (emploi cat A B et C spécifique)
Pourprix	Marie	Animateur	Contractuel	06/04/2021	Education	Contrat à durée déterminée (emploi cat A B et C spécifique)
Rodrigues	Daniel	Attaché	Contractuel	01/04/2021	Cabinet du Maire	Contrat à durée déterminée (emploi cat A B et C spécifique)
Saint-Olive	Pauline	Attaché	Contractuel	26/03/2021	Développement territorial	Contrat à durée déterminée (emploi cat A B et C spécifique)
Vialla	Maude	Attaché	Contractuel	01/04/2021	Education	Contrat à durée déterminée (emploi cat A B et C spécifique)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'Acte
Pousset	Wouters	Ingénieur	Contractuel	07/04/2021	Direction des systèmes d'information et transformation numérique	Contrat à durée indéterminée après 6 ans CCD 3-3-1/3-3-2
Maillard	Jérôme	Directeur général des services	Titulaire	01/02/2021	Direction générale des services	Détachement /emploi fonctionnel
Lubineau	Blandine	Rédacteur	Titulaire	03/05/2021	Cabinet du Maire	Détachement /stage
Boulendjas	Faouzi	Adjoint technique	Stagiaire	01/02/2021	Education	Nomination stagiaire catégorie C
Dubreuil	Camille	Adjoint technique	Stagiaire	01/05/2021	Espaces verts	Nomination stagiaire catégorie C
Jacquet	Anne	Adjoint technique	Stagiaire	01/01/2021	Education	Nomination stagiaire catégorie C
Soualmia	Najet	Adjoint technique	Stagiaire	01/01/2021	Education	Nomination stagiaire catégorie C
Zekkouti	Ophélie	Adjoint technique	Stagiaire	01/01/2021	Education	Nomination stagiaire catégorie C
Sibers	Marion	Assistant de conservation principal de 2e classe	Titulaire	01/04/2021	Bibliothèque municipale	Recrutement par voie de mutation
Belkadi	Saber	Adjoint territorial	Contractuel	01/04/2021	Sports	Remplacement
Buckland	Lucas	Assistant de conservation	Contractuel	01/04/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement
Garcera	Jérôme	Adjoint administratif	Contractuel	01/04/2021	Mairie du 4ème arrondissement	Remplacement
Le Mauff	Hélène	Animateur	Contractuel	01/04/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement
Lhoste	Denis	Adjoint technique	Contractuel	03/03/2021	Mairie du 2ème arrondissement	Remplacement
Mohamed	Halladjy	Adjoint technique	Contractuel	09/02/2021	Sports	Remplacement
Mohamed	Halladjy	Adjoint technique	Contractuel	31/03/2021	Sports	Remplacement
Ribeiro Santos Das Neves	Junior	Adjoint technique	Contractuel	01/03/2021	Sports	Remplacement
Sabben	Isabelle Mélanie	Adjoint administratif	Contractuel	01/04/2021	Sécurité prévention	Remplacement
Soares	Joshua	Adjoint technique	Contractuel	01/12/2020	Sports	Remplacement
Soares	Joshua	Adjoint technique	Contractuel	01/01/2021	Sports	Remplacement
Stefanini	Fabrice	Adjoint technique	Contractuel	25/12/2020	Sports	Remplacement
Stefanini	Fabrice	Adjoint technique	Contractuel	01/12/2020	Sports	Remplacement
Stefanini	Fabrice	Adjoint technique	Contractuel	22/02/2021	Sports	Remplacement
Stefanini	Fabrice	Adjoint technique	Contractuel	27/03/2021	Sports	Remplacement
Toublanc	Ella	Adjoint territorial	Contractuel	03/04/2021	Sports	Remplacement
Forestier Foray	Manon	Animateur	Contractuel	23/04/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement
Bousquet	Marc	Adjoint administratif	Contractuel	01/04/2021	Mairie du 4ème arrondissement	Remplacement
Sorrentino	Frédéric	Adjoint technique	Contractuel	01/04/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement
Tissier	Edith	Assistant de conservation	Contractuel	01/04/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement
Arib	Jérôme	Technicien principal de 2ème classe	Contractuel	01/04/2021	Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	Remplacement
Arnoux	Aurélie	Assistant socio-éducatif de seconde classe	Contractuel	01/04/2021	Education	Remplacement

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'Acte
Barbot	Carolina	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	Contractuel	01/04/2021	Education	Remplacement
Biolay	Elodie	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	Contractuel	01/04/2021	Education	Remplacement
Bordet	Aristide	Agent de maîtrise	Contractuel	01/04/2021	Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	Remplacement
Chazel	Romain	Technicien principal de 2ème classe	Contractuel	01/04/2021	Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	Remplacement
Ducaroy	Julien	Ingénieur	Contractuel	01/04/2021	Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	Remplacement
Gerin	Elise	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	Contractuel	01/01/2021	Education	Remplacement
Kauffmann	Christophe	Technicien principal de 2ème classe	Contractuel	06/11/2020	Education	Remplacement
Laref	Samra	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	Contractuel	01/01/2021	Education	Remplacement
Seddiki	Hakima	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	Contractuel	01/04/2021	Education	Remplacement
Sendra	Didier	Technicien principal de 2ème classe	Contractuel	16/08/2020	Education	Remplacement
Buckland	Lucas	Assistant de conservation	Contractuel	15/04/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement
Charvolin	Alicia	Assistant territorial de conservation	Contractuel	23/03/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement
Ciona	Célia	Adjoint du patrimoine	Contractuel	01/04/2021	Musées d'histoire de Lyon	Remplacement
Dahmani	Ynès	Adjoint administratif	Contractuel	01/10/2020	Mairie du 4ème arrondissement	Remplacement
Descotes	Fanny	Adjoint du patrimoine	Contractuel	01/04/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement
Djabeur Djezzar	Sarah	Adjoint administratif	Contractuel	01/04/2021	Mairie du 5ème arrondissement	Remplacement
Golbahar	Nadia	Assistant de conservation	Contractuel	23/03/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement
Leicher Auchapt	Oriane	Ingénieur	Contractuel	01/05/2021	Délégation générale aux affaires sociales, sport, éducation, enfance	Renouvellement contrat à durée déterminée (emploi cat A b et C spécifique)

Centre communal d'action sociale (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'Acte
Lare	Jossé	Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	Contractuel	01/04/2021	CCAS	Remplacement
Boissie	Anaïs	Adjoint technique	Stagiaire	01/04/2021	CCAS	Nomination stagiaire catégorie C
Ponteville	Florence	Attaché	Titulaire	01/09/2019	CCAS	Recrutement par voie de mutation
Rocher	Sandrine	Infirmier classe normale	Titulaire	01/11/2020	CCAS	Intégration suite à détachement

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

Conseils d'arrondissement – Avis

Réunions des Conseils d'arrondissements :

- 1er arrondissement : 11 mai 2021 – 18 heures
- 2e arrondissement : 11 mai 2021 – 18 heures
- 3e arrondissement : 11 mai 2021 – 18 h 30
- 4e arrondissement : 12 mai 2021 – 18 heures
- 5e arrondissement : 12 mai 2021 – 18 h 30
- 6e arrondissement : 11 mai 2021 – 18 h 30
- 7e arrondissement : 11 mai 2021 – 18 h 30
- 8e arrondissement : 11 mai 2021 – 19 heures
- 9e arrondissement : 11 mai 2021 – 19 heures

Direction de la commande publique - Avis

Les avis d'appel public à la concurrence sont disponibles sur le site internet de la Ville de Lyon à l'adresse suivante : www.marchespublics.lyon.fr

Comité syndical du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon – Avis

Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon se réunira le mercredi 16 juin 2021, à 15 h 30 au Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, salle Berlioz, 4 montée Cardinal Decourtray 69005 Lyon.

Cette séance sera retransmise sur la chaine youtube du Conservatoire.

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué - pendant la période du 12 au 16 avril 2021

DP 069 385 19 01265 T01 déposée le 16 avril 2021 Transfert Projet : Modification et ravalement de façade, changement de menuiseries et réfection de toiture Terrain : 130 montée de Choulans Lyon 5ème Superficie du terrain : 2415 m² Demandeur : Konex 10 Quai des Célestins 69002 Lyon Mandataire : Monsieur Meynet Sébastien

DP 069 385 20 01962 T01 déposée le 15 avril 2021 Transfert Projet : Modification et ravalement de façades Terrain : 142 Montée de Choulans Lyon 5ème Superficie du terrain : 1800 m² Demandeur : Konex 10 Quai des Célestins 69002 Lyon Mandataire : Monsieur Meynet Sébastien

DP 069 384 20 01969 T01 déposée le 14 avril 2021 Transfert Projet : Changement de destination d'un local commercial en 3 logements Surface créée : 75 m² Terrain : 32 - 34 Grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 203 m² Demandeur : Ai 3 Croix Rousse 120 rue Masséna 69006 Lyon Mandataire : Monsieur Guyot Edouard

DP 069 384 21 00823 déposée le 12 avril 2021 Projet : Réfection de devanture Terrain : 4 rue du Mail Lyon 4ème Superficie du terrain : 530 m² Demandeur : Leodia 4 rue du Mail 69004 Lyon Mandataire : Monsieur Bertrand Yaël

DP 069 385 21 00824 déposée le 12 avril 2021 Projet : Ravalement de façade et remise en peinture d'un mur de clôture Terrain : 4 Allée de l'Aurore Lyon 5ème Superficie du terrain : 644 m² Demandeur : Monsieur Peuchot Raphaël 4 Allée de l'Aurore 69005 Lyon

DP 069 387 21 00825 déposée le 12 avril 2021 Projet : Changement de destination de bureaux en cabinet médical Surface créée : 20 m² Terrain : 44 Cours Gambetta Lyon 7ème Superficie du terrain : 3380 m² Demandeur : Association Cosem 12 rue de l'Isly 75008 PARIS Mandataire : Monsieur Dimermanas Daniel

DP 069 386 21 00826 déposée le 12 avril 2021 Projet : Construction d'un local Terrain : 39 rue de Sèze Lyon 6ème Superficie du terrain : 180 m² Demandeur : Habitat et Humanisme Rhône 9 rue Mathieu Varille 69007 Lyon Mandataire : Madame Alacoque Frédérique

DP 069 382 21 00827 déposée le 12 avril 2021 Projet : Réfection de devanture Terrain : 5 Place Bellecour Lyon 2ème Superficie du terrain : 832 m² Demandeur : la Coutellerie de Lyon 5 Place Bellecour 69002 Lyon Mandataire : Madame Bouterige-Brivady Luce

DP 069 383 21 00828 déposée le 12 avril 2021 Projet : Modification de toiture Terrain : 25 rue Claude Farrère Lyon 3ème Superficie du terrain : 473 m² Demandeur : Madame Parent Florence 25 rue Claude Farrère 69003 Lyon

DP 069 389 21 00829 déposée le 12 avril 2021 Projet : Abattage d'arbre Terrain : 15 - 17 Boulevard de la Duchère Lyon 9ème Demandeur : Verrier Bois 23 route du Mont-Thou 69270 Saint-Romain-Au-Mont-D'or Mandataire : Monsieur Verrier Frédéric

DP 069 389 21 00830 déposée le 12 avril 2021 Projet : Modification de clôture Terrain : 39 - 41 rue du Souvenir Lyon 9ème Superficie du terrain : 6296 m² Demandeur : Duval Manuel 53 route de Lyon 71000 Macon Mandataire : Monsieur Guerin Daniel

DP 069 382 21 00831 déposée le 12 avril 2021 Projet : Aménagement intérieur de bureaux Terrain : 7 Place Bellecour Lyon 2ème Superficie du terrain : 761 m² Demandeur : PMS 1 rue Abel Ferry 75016 PARIS Mandataire : Monsieur Hernandez Monsalve Jeysson Andres

DP 069 381 21 00832 déposée le 12 avril 2021 Projet : Création d'une mezzanine et réfection de devanture Surface créée : 38 m² Terrain : 5 rue Griffon Lyon 1er Superficie du terrain : 925 m² Demandeur : la Belle Boucle 5 rue du Griffon 69001 Lyon Mandataire : Madame Schein Laureen

DP 069 385 21 00833 déposée le 12 avril 2021 Projet : Réfection et modification de toiture Terrain : 112 rue Saint Georges Lyon 5ème Superficie du terrain : 462 m² Demandeur : SCI 31 Quai Fulchiron 24 avenue Joannès Masset 69009 Lyon Mandataire : Monsieur Baud Jean-Pierre

DP 069 387 21 00834 déposée le 12 avril 2021 Projet : Réfection et modification de toiture Terrain : 39 rue Pasteur Lyon 7ème Superficie du terrain : 831 m² Demandeur : Monsieur Brochier Cédric 39 rue Pasteur 69007 Lyon

DP 069 383 21 00835 déposée le 12 avril 2021 Projet : Réfection de devanture Terrain : 7 rue de Sévigné Lyon 3ème Superficie du terrain : 274 m² Demandeur : Anger Selarl 7 rue de Sévigné 69003 Lyon Mandataire : Madame Anger Claire

DP 069 387 21 00836 déposée le 12 avril 2021 Projet : Construction de 2 vérandas Terrain : 88 rue du Repos Lyon 7ème Superficie du terrain : 152 m² Demandeur : Monsieur Folliet Roger 2 Chemin de Moly 69230 Saint-Genis-Laval

DP 069 387 21 00837 déposée le 12 avril 2021 Projet : Construction de containers préfabriqués Surface créée : 15 m² Terrain : rue Jean Grolier Lyon 7ème Superficie du terrain : 5248 m² Demandeur : Aiden Chantiers 454 avenue de la Sauvegarde 69009 Lyon Mandataire : Madame Vouilloux Brigitte

DP 069 387 21 00838 déposée le 12 avril 2021 Projet : Construction de containers préfabriqués Surface créée : 15 m² Terrain : rue Jean Grolier Lyon 7ème Superficie du terrain : 638 m² Demandeur : Aiden Chantiers 454 avenue de la Sauvegarde 69009 Lyon Mandataire : Madame Vouilloux Brigitte

DP 069 387 21 00839 déposée le 12 avril 2021 Projet : Changement de menuiseries Terrain : 13 rue Sébastien Gryphe Lyon 7ème Superficie du terrain : 616 m² Demandeur : Madame Petitjean Juliette 18 rue du Moulin de Glandieu 01300 St Benoit

DP 069 381 21 00840 déposée le 12 avril 2021 Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile Terrain : 7 rue Marie-Anne Leroudier Lyon 1er Superficie du terrain : 2883 m² Demandeur : Free Mobile 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris Mandataire : Monsieur Lombardini Maxime

DP 069 389 21 00841 déposée le 12 avril 2021 Projet : Surélévation d'une maison individuelle Terrain : 17 rue Littré Lyon 9ème Superficie du terrain : 281 m² Demandeur : Monsieur Black Derek 17 rue Littré 69009 Lyon

DP 069 387 21 00842 déposée le 12 avril 2021 Projet : Modification de toiture Terrain : 67 rue Chevreul Lyon 7ème Superficie du terrain : 788 m² Demandeur : Madame Cerrone Stéphanie 67 rue Chevreul 69007 Lyon

DP 069 384 21 00843 déposée le 13 avril 2021 Projet : Réfection de devanture Terrain : 1 rue Perrod Lyon 4ème Superficie du terrain : 93 m² Demandeur : Cuore Di Napoli 16 rue Jules Massenet 69330 Meyzieu Mandataire : Monsieur Falco Carmine

DP 069 383 21 00844 déposée le 13 avril 2021 Projet : Réfection de devanture Terrain : 5 rue Servient Lyon 3ème Superficie du terrain : 589 m² Demandeur : Hesiode Invest 24 rue Grenette 69002 Lyon Mandataire : Monsieur Barrier Loïc

DP 069 384 21 00845 déposée le 13 avril 2021 Projet : Changement de destination de bureaux en logement Surface créée : 51 m² Terrain : 34 rue Claude Joseph Bonnet Lyon 4ème Superficie du terrain : 255 m² Demandeur : Baron et Associes 34 rue Claude Joseph Bonnet 69004 Lyon Mandataire : Monsieur Baron Damien

DP 069 387 21 00846 déposée le 13 avril 2021 Projet : Installation d'antennes de téléphonie mobile (expérimentation 5G) Terrain : 169 rue Marcel Mérieux Lyon 7ème Superficie du terrain : 4490 m² Demandeur : Cellnex 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt Mandataire : Madame Guinet Sylvie

DP 069 388 21 00847 déposée le 13 avril 2021 Projet : Installation d'antennes de téléphonie mobile (expérimentation 5G) Terrain : 16 RueProfesseur Tavernier Lyon 8ème Superficie du terrain : 35388 m² Demandeur : Cellnex 58 avenue Emile Zola

92100 Boulogne Billancourt Mandataire : Madame GUINEt Sylvie

DP 069 386 21 00848 déposée le 13 avril 2021 Projet : Remise en peinture de devanture Terrain : 30 avenue Maréchal de Saxe Lyon 6ème Superficie du terrain : 250 m² Demandeur : Monsieur Lafoy Romain 30 avenue Maréchal de Saxe 69006 Lyon

DP 069 387 21 00849 déposée le 13 avril 2021 Projet : Ravalement de façades Terrain : 31 rue Sébastien Gryphe Lyon 7ème Superficie du terrain : 338 m² Demandeur : Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux Mandataire : Madame Roche Michèle

DP 069 383 21 00850 déposée le 13 avril 2021 Projet : Modification de toiture Terrain : 24 rue du Dauphiné Lyon 3ème Superficie du terrain : 334 m² Demandeur : Monsieur Salhi Yahia 10 rue Louis Thévenet 69004 Lyon

DP 069 381 21 00851 déposée le 13 avril 2021 Projet : Changement de menuiseries Terrain : 12 rue de Flesselles Lyon 1er Superficie du terrain : 468 m² Demandeur : Madame Curinier Yvette 12 rue de Flesselles 69001 Lyon

DP 069 382 21 00852 déposée le 13 avril 2021 Projet : Changement de menuiseries Terrain : 53 rue de la Charité Lyon 2ème Superficie du terrain : 387 m² Demandeur : Monsieur Moreno Thierry 3 rue des Ovides 42100 St Etienne

DP 069 388 21 00853 déposée le 13 avril 2021 Projet : Remise en peinture de devanture Terrain : 134 avenue Paul Santy Lyon 8ème Superficie du terrain : 843 m² Demandeur : Sarl Boucherie Traiteur du 8Eme 134 avenue Paul Santy 69008 Lyon Mandataire : Monsieur PARISI Bruno

DP 069 381 21 00854 déposée le 13 avril 2021 Projet : Modification de façade Terrain : 24 rue de la Martinière Lyon 1er Superficie du terrain : 204 m² Demandeur : Madame Gonin Béatrice 6 rue du Vieux Pont 69340 Francheville

DP 069 381 21 00855 déposée le 13 avril 2021 Projet : Modification de façade Terrain : 24 rue de la Martinière Lyon 1er Superficie du terrain : 204 m² Demandeur : Monsieur Matha Christophe 24 rue de la Martinière 69001 Lyon

DP 069 389 21 00856 déposée le 13 avril 2021 Projet : Changement de destination d'un entrepôt en logement Surface créée : 187 m² Terrain : 16 rue Littré Lyon 9ème Superficie du terrain : 418 m² Demandeur : Monsieur Robert Sylvain 16 rue Littré 69009 Lyon

DP 069 387 21 00857 déposée le 13 avril 2021 Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile Terrain : 326 rue Garibaldi Lyon 7ème Superficie du terrain : 2409 m² Demandeur : Cellnex 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt Mandataire : Madame PEYRE Agnès

DP 069 383 21 00858 déposée le 13 avril 2021 Projet : Changement de menuiseries Terrain : 87 avenue Maréchal de Saxe Lyon 3ème Superficie du terrain : 558 m² Demandeur : Madame Francols Julie 84 avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon

DP 069 387 21 00859 déposée le 14 avril 2021 Projet : Remise en peinture des menuiseries et modification de façade Terrain : 53 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 336 m² Demandeur : Cavavin Kylix 53 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon Mandataire : Monsieur Mira Jordan

DP 069 388 21 00860 déposée le 13 avril 2021 Projet : Modification de façade Terrain : 26 rue Wakatsuki Lyon 8ème Superficie du terrain : 3659 m² Demandeur : GRAND Lyon HABITAT 2 place de Francfort 69444 Lyon cedex 03 Mandataire : Monsieur Freixinos Jean Noël

DP 069 388 21 00861 déposée le 13 avril 2021 Projet : Modification de façade Terrain : 17 rue des Serpollières Lyon 8ème Superficie du terrain : 3670 m² Demandeur : GRAND Lyon HABITAT 2 place de Francfort 69444 Lyon cedex 03 Mandataire : Monsieur Freixinos Jean Noël

DP 069 386 21 00862 déposée le 14 avril 2021 Projet : Ravalement de façade Terrain : 47 à 53 rue Montgolfier et 17 à 19 rue du Musée Guimet Lyon 6ème Superficie du terrain : 2330 m² Demandeur : Ordre des experts comptables Rhône-Alpes / Sci Montgolfier 51 51 rue Montgolfier 69006 Lyon Mandataire : Monsieur Claus Gilles

DP 069 384 21 00863 déposée le 14 avril 2021 Projet : Changement de menuiseries Terrain : 31 rue Jacques-Louis Hénon Lyon 4ème Superficie du terrain : 243 m² Demandeur : SCI Johreltan 14 rue de Saint Trivier 01090 Montmerle Sur Saône Mandataire : Monsieur Veysset Damien

DP 069 384 21 00864 déposée le 14 avril 2021 Projet : Modification de façade Terrain : 17 rue de Belfort Lyon 4ème Superficie du terrain : 301 m² Demandeur : Madame CAILLe Marie-Hélène 17 rue de Belfort 69004 Lyon

DP 069 382 21 00865 déposée le 14 avril 2021 Projet : Réfection de devanture Terrain : 27 rue Sainte-Hélène Lyon 2ème Superficie du terrain : 405 m² Demandeur : Monsieur CURIS Aymeric 69 rue Boiron 69400 Villefranche-sur-Saône

DP 069 389 21 00866 déposée le 14 avril 2021 Projet : Modification de toiture et ravalement de façade Surface créée : 32 m² Terrain : 128 avenue Sidoine Apollinaire Lyon 9ème Superficie du terrain : 1120 m² Demandeur : NL gestion et patrimoine 20 route de Corbas 69200 Vénissieux Mandataire : Monsieur Bekkouche Mekki

DP 069 388 21 00867 déposée le 14 avril 2021 Projet : Changement de destination de bureaux en logement Surface créée : 100 m² Terrain : 1 Impasse Brachet Lyon 8ème Superficie du terrain : 413 m² Demandeur : Logan 1 Impasse Brachet 69008 Lyon Mandataire : Monsieur VO Minh Tam

DP 069 388 21 00868 déposée le 14 avril 2021 Projet : Modification de façade Terrain : 56 rue Professeur Morat Lyon 8ème Superficie du terrain : 2392 m² Demandeur : Sci Physio Mermoz Immo 56 rue Professeur Morat 69008 Lyon Mandataire : Madame Delalle Camille

DP 069 386 21 00869 déposée le 14 avril 2021 Projet : Ravalement de façade Terrain : 165 rue Cuvier Lyon 6ème Superficie du terrain : 128 m² Demandeur : SDC 165 rue Cuvier / Regie Oralia 50 54 Cours Lafayette 69003 Lyon Mandataire : Monsieur Blanc Emmanuel

DP 069 389 21 00870 déposée le 15 avril 2021 Projet : Modification de façade Surface créée : 14 m² Terrain : 2 impasse de la Mouchonne Lyon 9ème Superficie du terrain : 993 m² Demandeur : Monsieur Raudrant Arthur 2 impasse de la Mouchonne 69009 Lyon

DP 069 388 21 00871 déposée le 15 avril 2021 Projet : Ravalement de façade Terrain : 11 rue Berchet Lyon 8ème Superficie du terrain : 279

m² Demandeur : SCI l'Edelweiss 40 rue Saint-Gervais 69008 Lyon Mandataire : Monsieur Langard Francis

DP 069 386 21 00872 déposée le 15 avril 2021 Projet : Réfection de toiture Terrain : 16 rue Foch Lyon 6ème Superficie du terrain : 213 m² Demandeur : Immobiliere du Palais / Regie Saint Pierre 105 rue Duguesclin 69006 Lyon Mandataire : Monsieur Duplessy Patrice

DP 069 382 21 00873 déposée le 15 avril 2021 Projet : Réfection de toiture Terrain : 12 rue Neuve Lyon 2ème Superficie du terrain : 410 m² Demandeur : SDC 12 rue Neuve Co Regie Billon 119 avenue du Maréchal de Saxe 69003 Lyon Mandataire : Monsieur Hoessler Baptiste

DP 069 389 21 00874 déposée le 15 avril 2021 Projet : Extension d'une maison individuelle Terrain : 26 rue de la Grange Lyon 9ème Superficie du terrain : 304 m² Demandeur : Monsieur Bernard Nicolas 131 rue Vauban 69006 Lyon

DP 069 383 21 00875 déposée le 14 avril 2021 Projet : Ravalement de façades Terrain : 6 rue de la Caille Lyon 3ème Superficie du terrain : 545 m² Demandeur : Monsieur Raymond Michel 6 rue de la Caille 69003 Lyon

DP 069 385 21 00876 déposée le 15 avril 2021 Projet : Changement de menuiseries et travaux intérieurs Terrain : 4 rue Monseigneur Lavarenne Lyon 5ème Superficie du terrain : 399 m² Demandeur : Origami Immobilier 12 Allée des Chevreuils 69380 Lissieu Mandataire : Monsieur CUIR Gery

DP 069 385 21 00877 déposée le 15 avril 2021 Projet : Changement de menuiseries Terrain : 10 rue de Champvert Lyon 5ème Superficie du terrain : 2555 m² Demandeur : Madame Le Marrec Violaine 10 rue Champvert 69005 Lyon

DP 069 386 21 00878 déposée le 15 avril 2021 Projet : Changement de menuiseries Terrain : 59 rue de Créqui Lyon 6ème Superficie du terrain : 616 m² Demandeur : Monsieur Viallon François 59 rue de Créqui 69006 Lyon

DP 069 386 21 00879 déposée le 15 avril 2021 Projet : Modification de façade Terrain : 85 rue Tronchet Lyon 6ème Superficie du terrain : 1871 m² Demandeur : Centre Gerontologie Coordination Medico-Sociale "Le PARC" 85 rue Tronchet 69006 Lyon Mandataire : Madame Robatel Sandrine

DP 069 386 21 00880 déposée le 15 avril 2021 Projet : Réhabilitation d'un immeuble de logements Surface créée : 6 m² Terrain : 95 Boulevard des Belges Lyon 6ème Superficie du terrain : 172 m² Demandeur : Snc 95 Bd des Belges 5 avenue de Poumeyrol 69300 Caluire-Et-Cuire Mandataire : Monsieur Teboul Mickaël

DP 069 388 21 00881 déposée le 16 avril 2021 Projet : Réfection de toiture Terrain : 29 rue Victor et Roger Thomas Lyon 8ème Superficie du terrain : 354 m² Demandeur : Sci Cormaa 20 rue Charles Luizet 69230 SAINT-GENIS-LAVAL Mandataire : Monsieur Amalbert Julien

DP 069 383 21 00882 déposée le 16 avril 2021 Projet : Construction d'un abri vélos Terrain : 8 rue des Aubépins Lyon 3ème Superficie du terrain : 344 m² Demandeur : Monsieur Andre Hervé 8 rue des Aubépins 69003 Lyon

DP 069 382 21 00883 déposée le 16 avril 2021 Projet : Modification de façade Terrain : 2 rue du Président Carnot Lyon 2ème Superficie du terrain : 1667 m² Demandeur : Ambassade des Etats Unis 2 avenue Gabriel 75382 PARIS Cedex 08 Mandataire : Monsieur Emery James

DP 069 381 21 00884 déposée le 16 avril 2021 Projet : Réfection d'une souche de cheminée Terrain : 12 rue de l'Annonciade Lyon 1er Superficie du terrain : 221 m² Demandeur : Ballada 4 rue Paul Vaillant Couturier 69310 Pierre-Benite Mandataire : Monsieur Kauffmann Léonard

DP 069 385 21 00885 déposée le 16 avril 2021 Projet : Remise en peinture d'un mur de clôture Terrain : 68 ter - 70 ter rue Commandant Charcot Lyon 5ème Superficie du terrain : 6028 m² Demandeur : Ballada 4 rue Paul Vaillant Couturier 69310 Pierre-Benite Mandataire : Monsieur Kauffmann Léonard

DP 069 385 21 00886 déposée le 16 avril 2021 Projet : Abattage de 2 arbres (1 pin et 1 magnolia) et plantation de 4 arbres Terrain : 16 - 18 rue de Tourvielle Lyon 5ème Superficie du terrain : 8680 m² Demandeur : Sdc la Cerisaie / Regie Pitance 11 Place Jules Ferry 69006 Lyon

DP 069 382 21 00887 déposée le 16 avril 2021 Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile Terrain : 2 Place Gensoul Lyon 2ème Superficie du terrain : 680 m² Demandeur : Cellnex 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt Mandataire : Madame Guinet Sylvie

DP 069 383 21 00888 déposée le 16 avril 2021 Projet : Modification de façade Terrain : 192 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 4043 m² Demandeur : Lyon Metropole Habitat 194 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 Mandataire : Monsieur Prade Bertrand

DP 069 385 21 00889 déposée le 16 avril 2021 Projet : Réfection de toiture Terrain : 10 Impasse de la Garde Lyon 5ème Superficie du terrain : 495 m² Demandeur : Monsieur Brechet Julien 10 Impasse de la Garde 69005 Lyon

DP 069 382 21 00890 déposée le 16 avril 2021 Projet : Changement de menuiseries Terrain : 28 Cours Suchet Lyon 2ème Superficie du terrain : 350 m² Demandeur : Monsieur Caravaca Marten Cristian 5 rue du Diapason 69003 Lyon

DP 069 387 21 00891 déposée le 16 avril 2021 Projet : Changement de menuiseries Terrain : 10 rue Jangot Lyon 7ème Superficie du terrain : 1330 m² Demandeur : Monsieur Richelet Remi 15 rue de Gerland 69007 Lyon

DP 069 383 21 00892 déposée le 16 avril 2021 Projet : Changement de destination d'un logement en cabinet médical Surface créée : 42 m² Terrain : 21 rue Paul Bert Lyon 3ème Superficie du terrain : 648 m² Demandeur : Madame Bednarek Stéphanie 11 rue de Castries 69002 Lyon

DP 069 385 21 00893 déposée le 16 avril 2021 Projet : Modification de façade Terrain : 158 rue Pierre Valdo Lyon 5ème Superficie du terrain : 602 m² Demandeur : Monsieur Weisrok Guillaume 158 rue Pierre Valdo 69005 Lyon

DP 069 382 21 00894 déposée le 16 avril 2021 Projet : Modification de façade Terrain : 25 Cours Charlemagne Lyon 2ème Superficie du terrain : 193 m² Demandeur : Madame Dupont Ferrier Eva 107 rue Servient 69003 Lyon

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué - pendant la période du 12 au 16 avril 2021

PC 069 389 13 00307 M03 déposé le 12 avril 2021 Modificatif Projet : Construction d'une maison individuelle Surface créée : 129 m² Terrain : 55 H Chemin des Charbottes Lyon 9ème Superficie du terrain : 500 m² Demandeur : Monsieur SAGIROGLU Thierry 61 chemin des Charbottes 69009 Lyon

PC 069 387 15 00178 M03 déposé le 13 avril 2021 Modificatif Projet : Démolition totale d'un entrepôt. Construction d'un immeuble de 15 logements et création de 16 aires de stationnement Surface créée : 1107 m² Terrain : 6 - 8 rue Galland Lyon 7ème Superficie du terrain : 602 m² Demandeur : S ccv Galland 6 Bis rue Joannes Carret 69009 Lyon Mandataire : Monsieur Dutoit Alain Auteur : Monsieur Fourmaux Rémi allée des Prés Rouets 69510 Messimy

PC 069 384 15 00328 M03 déposé le 14 avril 2021 Modificatif Projet : Démolition d'un bâtiment et construction d'un bâtiment de 6 logements et affectation de 6 places de stationnement Surface créée : 465 m² Terrain : 25 rue du Mail Lyon 4ème Superficie du terrain : 140 m² Demandeur : SCCV 25 rue du MAIL 45 quai Charles de Gaulle 69006 Lyon Mandataire : Monsieur Deglise Serge Auteur : Nef Architecture 1 route de Saint Romain 69660 Collonges-au-Mont-d'or

PC 069 387 16 00325 M03 déposé le 13 avril 2021 Modificatif Projet : Construction d'un bâtiment de 35 logements, bureaux, commerce avec la création de 31 aires de stationnement. Surface créée : 2766 m2 Terrain : 33 rue Jaboulay Lyon 7ème Superficie du terrain : 772 m² Demandeur : SCI Lyon Jaboulay 92 cours Vitton 69006 Lyon Mandataire : Monsieur LAYEC Philippe Auteur : Okho Architectures 2 rue Claude Farrère 69003 Lyon

PC 069 384 18 00380 M01 déposé le 14 avril 2021 Modificatif Projet : Changement de destination d'un local artisanal en logement avec changement de menuiseries Surface créée : 85 m² Terrain : 43 rue du Mail Lyon 4ème Superficie du terrain : 204 m² Demandeur : Madame Roth Dit Bettoni Sophie 43 rue du Mail 69004 Lyon

PC 069 387 19 00222 M01 déposé le 12 avril 2021 Modificatif Projet : Construction d'un centre de santé et création de 10 aires de stationnement Surface créée : 2125 m² Terrain : 343 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 151273 m² Demandeur : Lyon Olympique Universitaire-Lou Rugby 60 avenue Tony Garnier 69007 Lyon Mandataire : Monsieur Roubert Yann Auteur : Fazenda Architecture Mme Ginon Caroline 30 rue du Lac 69003 Lyon

PC 069 383 19 00317 M02 déposé le 16 avril 2021 Modificatif Projet : Réhabilitation et extension d'un immeuble de bureaux Surface créée : 5030 m² Terrain : 101 boulevard Vivier Merle Lyon 3ème Superficie du terrain : 3290 m² Demandeur : Allianz I.A.R.D. 1 cours Michelet

92800 Puteaux Mandataire : Monsieur Cutaya Christian Auteur : Unanime Architectes 3 rue Jangot 69007 Lyon

PC 069 389 21 00115 déposé le 12 avril 2021 Projet : Construction d'une piscine, d'une terrasse et d'un local technique Terrain : 2 Impasse Frère Benoit Lyon 9ème Superficie du terrain : 2717 m² Demandeur : Monsieur KONG Nicolas 2 Impasse Frère Benoit 69009 Lyon

PC 069 381 21 00116 déposé le 13 avril 2021 Projet : Réhabilitation et surélévation d'un établissement scolaire Surface créée : 186 m² Terrain : 38 rue Pierre Dupont Lyon 1er Superficie du terrain : 13405 m² Demandeur : Sup Alta Sacre Coeur des Chartreux 38 rue Pierre Dupont 69001 Lyon Mandataire : Monsieur Plessy Jean-Bernard Auteur : By Architectes 41 rue de la République 69002 Lyon

PC 069 383 21 00117 déposé le 13 avril 2021 Projet : Réhabilitation et surélévation d'un immeuble de logements avec des locaux de restauration et artisanat. Surface créée : 273 m² Terrain : 7 rue Gutenberg Lyon 3ème Superficie du terrain : 138 m² Demandeur : ABITA SARL 54 avenue Pasteur 69370 Saint-Didier-Au-Mont-D'or Mandataire : Monsieur LAMY Henri Auteur : Atelier Christophe Durand Architecture 7 Quai Claude Bernard 69007 Lyon

PC 069 382 21 00118 déposé le 13 avril 2021 Projet : Ravalement et modification de façade Terrain : 7 Place des Cordeliers Eglise Saint-Bonaventure Lyon 2ème Superficie du terrain : 2901 m² Demandeur : Ville de Lyon Direction de la Construction 69205 Lyon Cedex 01 Mandataire : Monsieur Le Maire Auteur : Architecture & Héritage 29 rue Charles Montaland 69100 Villeurbanne

PC 069 388 21 00120 déposé le 15 avril 2021 Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 39 logements et création de 31 aires de stationnement Surface créée : 2732 m² Terrain : 13-13 bis, 15-15 bis rue Stéphane Coignet Lyon 8ème Superficie du terrain : 1915 m² Demandeur : Bouygues Immobilier 186 avenue Thiers 69006 Lyon Mandataire : Monsieur Pilastre Hervé Auteur : Bien Urbain - Atelier D'architecture 63 65 avenue Parmentier 75011 PARIS

PC 069 383 21 00121 déposé le 15 avril 2021 Projet : Modification de façade Terrain : 18 rue de Bonnel Lyon 3ème Superficie du terrain : 20282 m² Demandeur : SGC - Prefecture du Rhône 106 rue Pierre Corneille 69003 Lyon Mandataire : Monsieur le Préfet de la Région Auvergne Rhône Alpes Auteur : Monsieur GOUPIL Luc 6 Chemin des Vignes 69670 Vaugneray

PC 069 388 21 00122 déposé le 16 avril 2021 Projet : Construction d'une résidence étudiante et de 8 aires de stationnement Surface créée : 1273 m² Terrain : 10 - 12 - 14 rue Jean Chevailler Lyon 8ème Superficie du terrain : 980 m² Demandeur : Le Factory 44 Cours Gambetta 69007 Lyon Mandataire : Monsieur Diaz Daniel Auteur : Agrega Architectes 13 rue Général de Miribel 69007 Lyon

PC 069 389 21 00123 déposé le 16 avril 2021 Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 35 logements et création de 34 aires de stationnement Surface créée : 2511 m² Terrain : rue des Docks / rue de la Martinique Lyon 9ème Superficie du terrain : 1637 m² Demandeur : SCCV Docks 38 68 Cours Lafayette 69003 Lyon Mandataire : Monsieur Guillaud Jérôme Auteur : rue Royale Architectes 9 avenue Leclerc 69007 Lyon

Permis de démolir déposé à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué - pendant la période du 12 au 16 avril 2021

PD 069 388 21 00013 déposé le 13 avril 2021 Projet : Démolition d'édicules en toiture liés à une chaufferie. Terrain : 26 rue Wakatsuki Lyon 8ème Superficie du terrain : 3659 m² Demandeur : Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69444 Lyon cedex 03 Mandataire : Monsieur Freixinos Jean-Noël

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué - pendant la période du 12 au 16 avril 2021

US 069 381 21 00091 déposé le 12 avril 2021 Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 32 m² en location meublée de courte durée Terrain : 4 place des Terreaux Lyon 1er Superficie du terrain : 178 m² Demandeur : Monsieur Lamacq Adrien 37 boulevard Cotte

95880 Enghien Les Bains Auteur : Favre de Fos 33 place Bellecour 69002 Lyon

US 069 387 21 00092 déposé le 12 avril 2021 Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 52,89 m² en location meublée de courte durée Terrain : 12 rue Nicolaï Lyon 7ème Superficie du terrain : 301 m² Demandeur : Madame Empis de Vendin Madeleine 0 Impasse du Bas Poirier 69210 Lentilly Auteur : Regie de Vendin 10 rue Roger Salengro 69009 Lyon

US 069 386 21 00093 déposé le 13 avril 2021 Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 57,50 m² en location meublée de courte durée Terrain : 15 place Edgar Quinet Lyon 6ème Superficie du terrain : 218 m² Demandeur : Madame Guignier Annie 15 place Edgar Quinet 69006 Lyon Auteur : Cabinet Pierre Rivoire 4 boulevard Jules Faure 69006 Lyon

US 069 384 21 00094 déposé le 14 avril 2021 Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 48,70 m² en location meublée de courte durée Terrain : 26 rue de Cuire Lyon 4ème Superficie du terrain : 3086 m² Demandeur : Madame Boisson Carole 25 rue Valentin Couturier 69004 Lyon Auteur : Cogedim Gestion et Services Horizons 30 cours de l'Ile de Segin 92100 Boulogne Billancourt

US 069 383 21 00096 déposé le 14 avril 2021 Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 36,51 m² en location meublée de courte durée Terrain : 13 rue Viala Lyon 3ème Superficie du terrain : 167 m² Demandeur : Madame et Monsieur VALOIS Eléonore et Fabrice 3 bis rue Saint Romain 69008 Lyon Auteur : Emery 19 boulevard Yves Farge 69007 Lyon

US 069 381 21 00097 déposé le 15 avril 2021 Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 43 m² en location meublée de courte durée Terrain : 11 rue Terme Lyon 1er Superficie du terrain : 134 m² Demandeur : Madame Jacquet Virginie 18 rue Pierre Demours 75017 Paris Auteur : Le Syndic Equitable 8 rue de Saint - Cyr 69009 Lyon

US 069 385 21 00098 déposé le 15 avril 2021 Projet : changement de destination d'un local d'habitation de 48,80 m² en location meublée de courte durée Terrain : 70 T rue Commandant Charcot Lyon 5ème Superficie du terrain : 6028 m² Demandeur : Mademoiselle Le Minor Justine 15 rue de Wailly 80290 Namps-Maisnil Auteur : Regie de Vendin 10 rue Roger Salengro 69009 Lyon

US 069 381 21 00099 déposé le 15 avril 2021 Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 42,90 m² en location meublée de courte durée Terrain : 10 rue Pouteau Lyon 1er Superficie du terrain : 154 m² Demandeur : Monsieur INGELAERE Guillaume 6 rue de l'Assomption 75016 PARIS Auteur : Regie Gindre 3 grande rue de la Croix-Rousse 69004 Lyon

Déclarations préalables délivrées pendant la période du 12 au 16 avril 2021

DP 069 385 21 00141 Décision du 14 avril 2021 à Monsieur Coponat Romain

61 rue François Genin 69005 Lyon Projet : Construction d'une piscine et modification de façade et construction d'un auvent Terrain : 61 rue François Genin Lyon 5ème

DP 069 383 21 00491 Décision du 15 avril 2021 à Monsieur Garavillon Rémi 103 Cours Gambetta 69003 Lyon Projet : Changement de menuiserie Terrain : 103 cours Gambetta Lyon 3ème

DP 069 382 21 00831 Décision du 12 avril 2021 à PMS 1 rue Abel Ferry 75016 Paris Projet : Aménagement intérieur de bureaux Terrain : 7 Place Bellecour Lyon 2ème

Changements d'usage délivrés pendant la période du 12 au 16 avril 2021

US 069 381 21 00028 Arrêté du 15 avril 2021 à Madame Branche Patricia 438 route de la Bourlatière 69480 LachassagnE Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 34 m² en location meublée de courte durée Terrain : 4 rue Rivet Lyon 1er

US 069 381 21 00033 Arrêté du 15 avril 2021 à Monsieur Chaudenson Antoine 22 rue Jean-Baptiste Say 69001 Lyon Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 44,85 m² en location meublée de courte durée Terrain : 22 rue Jean-Baptiste Say Lyon 1er

US 069 387 21 00039 Arrêté du 15 avril 2021 À Sas Smart Home Immobilier Conseil 97 quai Charles de Gaulle 69006 Lyon Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 31 m² en location meublée de courte durée Terrain : 6 rue Hector Malot Lyon 7ème

US 069 387 21 00041 Arrêté du 15 avril 2021 à Monsieur Duval Jean-Claude 95 chemin de Montray 69110 Sainte Foy Les Lyon Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 35,73 m² en location meublée de courte durée Terrain : 19 rue Camille Roy Lyon 7ème

US 069 387 21 00044 Arrêté du 15 avril 2021 à Madame Giroud Marion 7 rue Cavenne 69007 Lyon Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 19,61 m² en location meublée de courte durée Terrain : 51 rue Sébastien Gryphe Lyon 7ème

US 069 389 21 00049 Arrêté du 15 avril 2021 à Monsieur Hamada Samuel 7 rue du 3 septembre 1944 69009 Lyon Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 20 m² en location meublée de courte durée Terrain : 37 grande rue de Vaise Lyon 9ème

US 069 389 21 00050 Arrêté du 15 avril 2021 à Monsieur Hamada Samuel 7 rue du 3 septembre 1944 69009 Lyon Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 28 m² en location meublée de courte durée Terrain : 37 grande rue de Vaise Lyon 9ème

US 069 388 21 00053 Arrêté du 15 avril 2021 à Monsieur Dumas Anthony 50 rue Smith 69002 Lyon Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 29,01 m² en location meublée de courte durée Terrain : 167 boulevard des Etats Unis Lyon 8ème

US 069 383 21 00058 Arrêté du 15 avril 2021 à Madame El Kasri Habiba 163 Glärnischstrasse 163 08708 Männedorf Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 50 m² en location meublée de courte durée Terrain : 2 rue Marius Audin Lyon 3ème

US 069 382 21 00063 Arrêté du 15 avril 2021 à Madame DEVISMES Mathilde 16 rue du Bocage 69008 Lyon Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 22 m² en location meublée de courte durée Terrain : 30 rue de Condé Lyon 2ème

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 19 au 23 avril 2021

DP 069 383 21 00895 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 19 Cours Gambetta Lyon 3ème Superficie du terrain : 184 m² - Demandeur : Cabinet D.P.S 574 Chemin de Wette FAYS 69300 Caluire-Et Cuire - Mandataire : M. Fassolette Laurent

DP 069 388 21 00896 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Installation d'un portail - Terrain : 5 - 9 Rue Professeur Rollet Lyon 8ème Superficie du terrain : 1587 m² - Demandeur : Agesca Identification 19 Rue du 35 ème Régiment d'Aviation 69500 Bron - Mandataire : M. Bernard Olivier

DP 069 383 21 00897 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 14 Rue Louis Jasseron Lyon 3ème Superficie du terrain : 6428 m² - Demandeur : Mme Neri Bénédicte 14 Rue Louis Jasseron 69003 Lyon

DP 069 384 21 00898 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 18 Rue de Cuire Lyon 4ème Superficie du terrain : 118 m² - Demandeur : L'Oiseau Sur la Branche 18 Rue de Cuire 69004 Lyon - Mandataire : Mme Grange Virginie

DP 069 383 21 00899 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 3 Rue Trarieux Lyon 3ème Superficie du terrain : 608 m² - Demandeur : M. Le Roux Michaël Louis Auguste 3 Rue Trarieux 69003 Lyon

DP 069 383 21 00900 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Modification de clôture et remise en peinture d'un mur de clôture - Terrain : 84 Rue Ferdinand Buisson Lyon 3ème Superficie du terrain : 456 m² - Demandeur : M. Brasset Loic 84 Rue Ferdinand Buisson 69003 Lyon

DP 069 386 21 00901 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 32 Rue Robert Lyon 6ème Superficie du terrain : 1833 m² - Demandeur : Plenetude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Thin Axel

DP 069 386 21 00902 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 32 Rue Robert Lyon 6ème Superficie du terrain : 3020 m² - Demandeur : Plenetude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Thin Axel

DP 069 383 21 00903 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 22 Avenue Georges Pompidou Lyon 3ème Superficie du terrain : 2200 m² - Demandeur : Plenetude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Thin Axel

DP 069 386 21 00904 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 9 - 11 - 13 Boulevard des Belges Lyon 6ème Superficie du terrain : 2599 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : M. Berne Eliott

DP 069 383 21 00905 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 5 Rue Gabillot Lyon 3ème Superficie du terrain : 219 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : M. Berne Eliott

DP 069 384 21 00906 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 11 Rue Jeanne-Marie Celu Lyon 4ème Superficie du terrain : 170 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : M. Berne Eliott

DP 069 381 21 00907 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 4 rue des Tables Claudiennes Lyon 1er Superficie du terrain : 190 m² - Demandeur : Quadral Immobilier 14 quai Gillet 69004 Lyon - Mandataire : Mme Vuillet à Ciles Séverine

DP 069 382 21 00908 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 17 Rue Thomassin Lyon 2ème Superficie du terrain : 88 m² - Demandeur : SAS 51 Rue Sibert 61 Rue Jean Jaurès 42800 Rive de Gier - Mandataire : M. Bouterige Frederic

DP 069 387 21 00909 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 16 Grande Rue de la Guillotière Lyon 7ème Superficie du terrain : 329 m² - Demandeur : ASF Toitures 200 Avenue de la Gare 69380 Marcilly d'Azergues - Mandataire : M. Pagnon Armel

DP 069 381 21 00910 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 Place Croix Paquet Lyon 1er Superficie du terrain : 511 m² - Demandeur : M. Savoure Bertrand 5 Place Croix Paquet 69001 Lyon

DP 069 381 21 00911 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 Place Rouville Lyon 1er Superficie du terrain : 853 m² - Demandeur : M. Bertrand Hervé 5 Place Rouville 69001 Lyon

DP 069 381 21 00912 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 3 Rue Lemot Lyon 1er Superficie du terrain : 418 m² - Demandeur : M. Meunier 10 Rue Albert Thomas 69150 Decines Charpieu

DP 069 389 21 00913 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 25 Rue du Sergent Michel Berthet Lyon 9ème Superficie du terrain : 223 m² - Demandeur : Mme Servignat Joy 12 Avenue Sidoine Apollinaire 69009 Lyon

DP 069 382 21 00914 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 8 Rue Henri 4 Lyon 2ème Superficie du terrain : 568 m² - Demandeur : Les Petites Familles 14 Cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon - Mandataire : Mme de Montmarin Aurélie

DP 069 383 21 00915 déposée le 19 avril 2021 - Projet : Installation d'une pergola - Terrain : 53 Rue Saint Isidore Lyon 3ème Superficie du terrain : 502 m² - Demandeur : M. Dureau Jacques 53 Rue Saint Isidore 69003 Lyon

DP 069 388 21 00916 déposée le 20 avril 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 42 Avenue des Frères Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 297 m² - Demandeur : Adental Centre Est 27 bis Rue Barthélémy D'Anjou 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : M. Golcheh Daniel

DP 069 381 21 00917 déposée le 20 avril 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 4 Rue Lanterne Lyon 1er Superficie du terrain : 405 m² - Demandeur : Kome 4 Rue Lanterne 69001 Lyon - Mandataire : Mme Liu Yuling

DP 069 382 21 00918 déposée le 20 avril 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 5 Rue Auguste Comte Lyon 2ème Superficie du terrain : 348 m² - Demandeur : Syndicat des Coproprietaires 5 Rue Auguste Comte / Regie Galyo 10 Rue de la Cadière 69600 Oullins - Manda-

taire : M. Trossat Olivier

DP 069 385 21 00919 déposée le 20 avril 2021 - Projet : Démolition d'un escalier extérieur et modification de façade - Terrain : 52 bis Avenue du Point du Jour Lyon 5ème Superficie du terrain : 5000 m² - Demandeur : SACVL 36 Quai Fulchiron 69245 Lyon Cedex 05 - Mandataire : M. Bergereau Thierry

DP 069 384 21 00920 déposée le 20 avril 2021 - Projet : Abattage de 2 arbres (un tilleul et un érable) et plantation de 2 arbres - Terrain : 13 Rue Bony Lyon 4ème Superficie du terrain : 33565 m² - Demandeur : Mme Landry Marcelle 13 Rue Bony 69004 Lyon

DP 069 385 21 00921 déposée le 20 avril 2021 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 28 Rue des Granges Lyon 5ème Superficie du terrain : 3115 m² - Demandeur : la Metropole de Lyon - DPMG - UDD 20 Rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Le Président

DP 069 385 21 00922 déposée le 20 avril 2021 - Projet : Réfection de devanture et travaux intérieurs - Terrain : 1 Quai Romain Rolland Lyon 5ème Superficie du terrain : 99 m² - Demandeur : Lodging Developpement 1 Quai Romain Rolland 69005 Lyon - Mandataire : M. Cerisier Vincent

DP 069 387 21 00923 déposée le 20 avril 2021 - Projet : Modification de façade et changement de menuiseries - Terrain : 26 Rue Robert Cluzan Lyon 7ème Superficie du terrain : 173 m² - Demandeur : PTNK 37 Quai Jean Jacques Rousseau 69350 la Mulatiere - Mandataire : M. Missillier Nicolas, Julien, Patanok

DP 069 386 21 00924 déposée le 20 avril 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 125 B Rue Boileau Lyon 6ème Superficie du terrain : 239 m² - Demandeur : Grand Lyon Habitat 2 Place de Francfort 69003 Lyon - Mandataire : M. Freixinos J. Noël

DP 069 383 21 00925 déposée le 20 avril 2021 - Projet : Modification de toiture et de façade - Terrain : Rue Docteur Bouchut Part-Dieu Lyon 3ème Superficie du terrain : 9144 m² - Demandeur : la Societe Anonyme Rodamco France 7 Place du Chancelier Adenauer 75016 Paris - Mandataire : Mme Giraud Marion

DP 069 383 21 00926 déposée le 21 avril 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 52 Rue Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 5338 m² - Demandeur : Ville de Lyon Direction Gestion Technique des Bâtiments 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire

DP 069 388 21 00927 déposée le 21 avril 2021 - Projet : Installation d'un portail, d'un portillon et d'une clôture - Terrain : 148 route de Vienne Lyon 8ème Superficie du terrain : 1215 m² - Demandeur : Agesca Identification 19 Rue du 35ème Régiment d'Aviation 69500 Bron - Mandataire : M. Bernard Olivier

DP 069 381 21 00928 déposée le 21 avril 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 4 Rue Pierre Blanc Lyon 1er Superficie du terrain : 417 m² - Demandeur : SCI Saint Denis Avenue de l'Europe 69400 Villefranche - Mandataire : M. Cot Pascal

DP 069 381 21 00929 déposée le 21 avril 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 13 Rue Pierre Blanc Lyon 1er Superficie du terrain : 241 m² - Demandeur : SCI de Chassiron Avenue de l'Europe 69400 Villefranche - Mandataire : M. Cot Pascal

DP 069 381 21 00930 déposée le 21 avril 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 17 Rue Pierre Blanc Lyon 1er Superficie du terrain : 207 m² - Demandeur : Mme Cot Louisette Avenue de l'Europe 69400 Villefranche

DP 069 389 21 00931 déposée le 21 avril 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 1 Grande Rue de Saint Rambert Lyon 9ème Superficie du terrain : 203 m² - Demandeur : Mme Cot Louisette Avenue de l'Europe 69400 Villefranche

DP 069 385 21 00932 déposée le 21 avril 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 12 bis Montée du Chemin Neuf Lyon 5ème Superficie du terrain : 900 m² - Demandeur : Mme Attali Pauline 1435 route du Général de Gaulle 38560 Jarrie

DP 069 387 21 00933 déposée le 21 avril 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 12 Rue Simone de Beauvoir Lyon 7ème Superficie du terrain : 1542 m² - Demandeur : M. Babet Lionel 12 Rue Simone de Beauvoir 69007 Lyon

DP 069 385 21 00934 déposée le 21 avril 2021 - Projet : Installation d'un portail et création d'un escalier - Terrain : 24 montée de Saint Barthélémy Lyon 5ème Superficie du terrain : 17627 m² - Demandeur : Ogec « Aux Lazaristes la Salle » 24 montée de Saint Barthélémy 69005 Lyon - Mandataire : M. Carrier Alain

DP 069 385 21 00935 déposée le 21 avril 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 24 montée de Saint Barthélémy Lyon 5ème Superficie du terrain : 17627 m² - Demandeur : Ogec « Aux Lazaristes la Salle » 24 montée de Saint Barthélémy 69005 Lyon - Mandataire : M. Carrier Alain

DP 069 384 21 00936 déposée le 21 avril 2021 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 47 ter Rue Chazière Lyon 4ème Superficie du terrain : 1084 m² - Demandeur : M. Challe Eric 47 ter Rue Chazière 69004 Lyon

DP 069 381 21 00937 déposée le 21 avril 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 56 Boulevard de la Croix Rousse Lyon 1er Superficie du terrain : 535 m² - Demandeur : Mme Buna Mireille 51 bis Rue Chazière 69004 Lyon

DP 069 384 21 00938 déposée le 21 avril 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 8 - 10 Rue Justin Godart Lyon 4ème Superficie du terrain : 157 m² - Demandeur : Regie Lery Sas 165 Boulevard de la Croix Rousse 69004 Lyon - Mandataire : Mme Adao Sylvia

DP 069 389 21 00939 déposée le 21 avril 2021 - Projet : Extension à destination d'habitation - Surface créée : 19 m² - Terrain : 74 - 76 Rue des Docks Lyon 9ème Superficie du terrain : 475 m² - Demandeur : M. Marrel Olivier 74 Rue des Docks 69009 Lyon

DP 069 383 21 00940 déposée le 21 avril 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 6 Place Bir Hakeim Lyon 3ème Superficie du terrain : 2392 m² - Demandeur : M. Sautereau Alexis 6 Place Bir Hakeim 69003 Lyon

DP 069 385 21 00941 déposée le 21 avril 2021 - Projet : Modification de façade et création de - Surface de plancher - Surface créée : 33 m² - Terrain : 8 ter Rue des Aqueducs Lyon 5ème Superficie du terrain : 2351 m² - Demandeur : M. de Gaulmyn Christophe 8 ter Rue des Aqueducs 69005 Lyon

DP 069 388 21 00942 déposée le 21 avril 2021 - Projet : Changement de menuiserie et modification de façade - Terrain : 62 - 64 Cours Albert Thomas Lyon 8ème Superficie du terrain : 1896 m² - Demandeur : Select Invest 1 128 Boulevard Pascal 75006 PARIS - Mandataire : M. Molton Thierry

DP 069 385 21 00943 déposée le 22 avril 2021 - Projet : Ravalement et modification de façade - Terrain : 43 Rue Joliot Curie Lyon 5ème Superficie du terrain : 976 m² - Demandeur : M. Peralez Cyril 43 Rue Joliot Curie 69005 Lyon

DP 069 386 21 00944 déposée le 22 avril 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 21 rue Notre Dame Lyon 6ème Superficie du terrain : 331 m² - Demandeur : M. Hidalgo Romero David 21 rue Notre Dame 69006 Lyon

DP 069 381 21 00945 déposée le 22 avril 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 8 rue Joseph Serlin Lyon 1er Superficie du terrain : 380 m² - Demandeur : SAS Henri Germain 15 rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Mandataire : M. Germain Sébastien

DP 069 384 21 00946 déposée le 22 avril 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 32 rue Henri Gorjus Lyon 4ème Superficie du terrain : 1234 m² - Demandeur : Tous Travaux Couverture Zinguerie 5 route de Chapoly 69290 Saint Genis Les Ollieres - Mandataire : M. Fournel Julien

DP 069 386 21 00947 déposée le 22 avril 2021 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 86 cours Vitton Lyon 6ème Superficie du terrain : 279 m² - Demandeur : Jojo 86 cours Vitton 69006 Lyon - Mandataire : M. Dilitta Thierry

DP 069 389 21 00948 déposée le 22 avril 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 35 rue Roger Salengro Lyon 9ème Superficie du terrain : 401 m² - Demandeur : Ares 2266 avenue de l'Europe 69140 Rillieux la Pape - Mandataire : Mme Dalmasso Irène

DP 069 386 21 00949 déposée le 22 avril 2021 - Projet : Construction d'un conduit d'extraction - Terrain : 27 rue Louis Blanc Lyon 6ème Superficie du terrain : 229 m² - Demandeur : Smartk Group 12 Rue Sainte-Anne 75001 Paris - Mandataire : M. Alisevich Paul

DP 069 389 21 00950 déposée le 22 avril 2021 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 26 rue Claude Debussy Lyon 9ème Superficie du terrain : 518 m² - Demandeur : M. Langlois Fabien 26 rue Claude Debussy 69009 Lyon

DP 069 389 21 00951 déposée le 21 avril 2021 - Projet : Ravalement de la façade Nord - Terrain : 43 quai Pierre Scize Bâtiment B Lyon 9ème Superficie du terrain : 755 m² - Demandeur : Syndicat des Copropriétaires- Régie Janin 49 boulevard des Brotteaux 69006 Lyon - Mandataire : M. Thalabard Eric

DP 069 389 21 00952 déposée le 22 avril 2021 - Projet : Réfection de toiture et ravalement de façade - Terrain : 16 /26 rue Saint Simon Lyon 9ème Superficie du terrain : 23265 m² - Demandeur : Sytral 21 boulevard Vivier Merle 69399 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Bernard Bruno

DP 069 385 21 00953 déposée le 22 avril 2021 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 10 rue de l'Oiseau Blanc Lyon

5ème Superficie du terrain : 699 m² - Demandeur : Soleil Vert de France 33 rue Malesherbes 69006 Lyon - Mandataire : M. Dahan Raphaël

DP 069 387 21 00954 déposée le 22 avril 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 172 avenue Berthelot Lyon 7ème Superficie du terrain : 200 m² - Demandeur : Génération Façades 56 route de Brignais 69630 Chaponost - Mandataire : M. Lepecquet Théo

DP 069 381 21 00955 déposée le 22 avril 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 14 rue Constantine Lyon 1er Superficie du terrain : 131 m² - Demandeur : M. Benhaim Stéphane 14 rue Constantine 69001 Lyon

DP 069 383 21 00956 déposée le 22 avril 2021 - Projet : Réfection de devanture et modification de façade sur cour - Terrain : 55 Rue du Docteur Long Lyon 3ème Superficie du terrain : 274 m² - Demandeur : N.PTP 55 Rue du Docteur Long 69003 Lyon - Mandataire : M. Petitperrin Nicolas

DP 069 387 21 00957 déposée le 22 avril 2021 - Projet : Réalisation d'une fresque - Terrain : 6 bis rue Jacques Monod Lyon 7ème Superficie du terrain : 2878 m² - Demandeur : Les Compagnons des Pavillons 18 rue Jacques Monod 69007 Lyon - Mandataire : M. Gauthier Arnaud

DP 069 382 21 00958 déposée le 22 avril 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 60 rue Victor Hugo Lyon 2ème Superficie du terrain : 421 m² - Demandeur : M. Reberat François 20 rue Victor Hugo 69002 Lyon

DP 069 388 21 00959 déposée le 23 avril 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 31 bis rue Villon Lyon 8ème Superficie du terrain : 144 m² - Demandeur : Certa Toiture 409 petit chemin de Bordelan 69400 Villefranche-Sur- Saone - Mandataire : Mme Gonin Laurianne

DP 069 384 21 00960 déposée le 23 avril 2021 - Projet : Ravalement de façade et changement de menuiseries - Terrain : 5 bis rue d'Ivry Lyon 4ème Superficie du terrain : 147 m² - Demandeur : SCM 5 bis D'Ivry 5 bis rue d'Ivry 69004 Lyon - Mandataire : M. Guinot Yohan

DP 069 382 21 00961 déposée le 23 avril 2021 - Projet : Ravalement de façade et réfection de toiture - Terrain : 35 quai du Docteur Gailleton Lyon 2ème Superficie du terrain : 165 m² - Demandeur : Foncia Lyon 140 rue Garibaldi 69006 Lyon - Mandataire : Mme Chaudet Marie

DP 069 386 21 00962 déposée le 23 avril 2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en cabinet de psychologie - Terrain : 113 rue Cuvier Lyon 6ème Superficie du terrain : 330 m² - Demandeur : Mme Thelisson Marion 6 rue Masséna 69006 Lyon

DP 069 386 21 00963 déposée le 23 avril 2021 - Projet : Modification de façade et changement de menuiseries - Terrain : 71 rue Crillon Lyon 6ème Superficie du terrain : 2683 m² - Demandeur : Consulat du Portugal 71 rue Crillon 69006 Lyon

DP 069 385 21 00964 déposée le 23 avril 2021 - Projet : Réfection d'un mur pignon - Terrain : 2 montée du Gourguillon Lyon 5ème Superficie du terrain : 727 m² - Demandeur : Syndicat Copropriétaires du 2 M. Gourguillon 101 rue de Sèze 69006 Lyon - Mandataire : M. Pupat Quentin

DP 069 387 21 00965 déposée le 23 avril 2021 - Projet : Modification de façade - Surface créée : 130 m² - Terrain : 32 rue d'Aguesseau Lyon 7ème Superficie du terrain : 137 m² - Demandeur : BK International 21 avenue Georges Pompidou 69003 Lyon - Mandataire : M. Pottier Arnaud

DP 069 383 21 00966 déposée le 23 avril 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 63 rue du Dauphiné Lyon 3ème Superficie du terrain : 406 m² - Demandeur : My Food 84 rue du Dauphiné 69003 Lyon - Mandataire : M. Mejai Walid

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon Direction de l'aménagement urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 19 au 23 avril 2021

PC 069 382 16 00347 M03 déposé le 20 avril 2021 Modificatif - Projet : Construction de 5 bâtiments de 172 logements, bureaux, commerces, équipement public ou d'intérêt collectif. Création de 54 aires de stationnement et affectation de 32 aires de stationnement. - Surface créée : 12478 m² - Terrain : rue Smith Ilot B2 Lyon 2ème Superficie du terrain : 51797 m² - Demandeur : Sas Lyon 2 Confluence 58 59 avenue Edouard Vaillant 92517 Boulogne Billancourt - Mandataire : M. Gaume Grégory - Auteur : D&D Architekten 22 Henric-Pétri-Strasse 4010 BASEL - Auteur : C Vergely Architectes 12 rue de la Charité 69002 Lyon

PC 069 385 17 00129 M02 déposé le 21 avril 2021 Modificatif - Projet : Construction d'une maison individuelle et création de 2 aires de stationnement - Surface créée : 108 m² - Terrain : 22 rue Chazay Lyon 5ème Superficie du terrain : 583 m² - Demandeur : M. Laget Gérard 22 Rue Chazay 69005 Lyon - Auteur : Mme Reguieg Christelle 2 allée du Moulin Berger 69130 ECULLY

PC 069 389 17 00375 M01 déposé le 19 avril 2021 Modificatif - Projet : Extension d'une maison individuelle. Construction d'un garage. - Surface créée : 79 m² - Terrain : 50 rue des Docteurs Cordier Lyon 9ème Superficie du terrain : 1221 m² - Demandeur : M. Barraud Yannick 50 Rue des Docteurs Cordier 69009 Lyon - Auteur : Mme Arnautou Catherine 66 rue des Faures 33000 Bordeaux

PC 069 383 18 00193 M02 déposé le 23 avril 2021 Modificatif - Projet : Réhabilitation d'un bâtiment, création de - Surface de plancher et de 6 logements - Surface créée : 141 m² - Terrain : 42 cours Eugénie Lyon 3ème Superficie du terrain : 487 m² - Demandeur : Mme Boulharts Karine 42 cours Eugénie 69003 Lyon - Auteur : Kairos Architecte 21 B rue Trèves Paques 69660 Collonges-Au-Mont- d'Or

PC 069 383 18 00335 M02 déposé le 21 avril 2021 Modificatif - Projet : Construction de deux maisons individuelles - Surface créée : 316 m² - Terrain : 102 rue Ferdinand Buisson Lyon 3ème Superficie du terrain : 420 m² - Demandeur : Averhone Immo 58 avenue Chanoine Cartellier 69230 Saint-Genis-Laval - Mandataire : M. Brouzes Olivier - Auteur : Neptune Architecture 16 place Jules Ferry 69006 Lyon

PC 069 389 18 00416 M01 déposé le 19 avril 2021 Modificatif - Projet : Construction d'une maison individuelle et création de 2 aires de stationnement - Surface créée : 180 m² - Terrain : 30 rue Fayolle Lyon 9ème Superficie du terrain : 1611 m² - Demandeur : M. Yotzov Georgi 34 rue Albert Falsan 69009 Lyon - Auteur : CDC Architecte 20 rue Vendôme 69006 Lyon

PC 069 383 21 00124 déposé le 19 avril 2021 - Projet : Démolition et reconstruction d'un garage, construction d'une piscine - Terrain : 12 avenue des Acacias Lyon 3ème Superficie du terrain : 374 m² - Demandeur : M. Bonicel Yvan 12 Avenue des Acacias 69003 Lyon - Auteur : M. Fernandes David 33 bis Rue Charles Richard 69003 Lyon

PC 069 385 21 00125 déposé le 20 avril 2021 - Projet : Extension d'une maison individuelle et construction d'une piscine - Surface créée : 45 m² - Terrain : 4 Rue Jean Louis Vincent Lyon 5ème Superficie du terrain : 825 m² - Demandeur : Mme MADJRI Marion 4 Rue Jean Louis Vincent 69005 Lyon - Auteur : M. Vialy Didier 33 A Chemin des Petites Brosses 69300 Caluire-Et-Cuire

PC 069 383 21 00126 déposé le 21 avril 2021 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en 2 logements, modification de façade et changement de menuiseries - Surface créée : 53 m² - Terrain : 1 Place Danton Lyon 3ème Superficie du terrain : 895 m² - Demandeur : SCI BOFFA 4 Rue Curie 30490 Montfrin - Mandataire : Mme Boffa Anny - Auteur : Mme Giraudier Olivia 69 Avenue des Frères Lumière 69008 Lyon

PC 069 388 21 00127 déposé le 21 avril 2021 - Projet : Réhabilitation, surélévation et extension d'un lieu de culte - Surface créée : 62 m² - Terrain : 18 Rue Pierre Sonnerat Lyon 8ème Superficie du terrain : 539 m² - Demandeur : - Mandataire : Eglise Protestante Evangelique 18 Rue Pierre Sonnerat 69008 Lyon - Auteur : M. Revol Colin M. Ratanat David 6 rue Terraille 69001 Lyon

PC 069 383 21 00128 déposé le 22 avril 2021 - Projet : Changement de destination d'un local en logement et modification de façade - Surface créée : 99 m² - Terrain : 68 rue Mazenod Lyon 3ème Superficie du terrain : 230 m² - Demandeur : M. Roulin Philippe 38 B rue des Aqueducs 69005 Lyon - Auteur : Mme Farnier-Ferreira Catherine 21 quai Gillet 69004 Lyon

PC 069 388 21 00129 déposé le 22 avril 2021 - Projet : Réhabilitation et extension d'une maison - Surface créée : 62 m² - Terrain : 6 rue du Président Krüger Lyon 8ème Superficie du terrain : 291 m² - Demandeur : M. Cotte Lionel 4 avenue de la Paix 92130 Issy Les Moulineaux - Auteur : In Architex 19 rue Chazay 69005 Lyon

PC 069 386 21 00130 déposé le 22 avril 2021 - Projet : Surélévation d'un immeuble - Surface créée : 140 m² - Terrain : 32 avenue Maréchal de Saxe Lyon 6ème Superficie du terrain : 191 m² - Demandeur : M. Ayroulet Jean-Christophe 130 rue Ferdinand Buisson 69003 Lyon - Auteur : M. Mantini Patrick 52 boulevard des Brotteaux 69006 Lyon

PC 069 385 21 00131 déposé le 22 avril 2021 - Projet : Extension et surélévation d'une maison individuelle - Surface créée : 51 m² - Terrain : 131 rue Pierre Valdo Lyon 5ème Superficie du terrain : 451 m² - Demandeur : M. Biganzoli Fabrizio 131 rue Pierre Valdo 69005 Lyon - Auteur : M. Collinot Jean-René 109 H rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne

PC 069 384 21 00132 déposé le 23 avril 2021 - Projet : Reconstruction d'un bâtiment - Terrain : 5 -7 montée Bonafous Lyon 4ème Superficie du terrain : 698 m² - Demandeur : Regie Simonneau 50 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon - Mandataire : M. Kubie Benoit - Auteur : M.

Cornier Matthieu 65 rue Hénon 69004 Lyon

PC 069 386 21 00133 déposé le 23 avril 2021 - Projet : Changement de destination d'un bureau en logement et réfection de toiture - Surface créée : 140 m² - Terrain : 72 rue Tronchet Lyon 6ème Superficie du terrain : 1177 m² - Demandeur : SCI Pauderole 72 rue Tronchet 69006 Lyon - Mandataire : M. Sibuet Pierre - Auteur : So Architectes 41 rue Malesherbes 69006 Lyon

PC 069 387 21 00134 déposé le 23 avril 2021 - Projet : Modification de façade, extension d'une mezzanine et création d'un sous-sol - Surface créée : 280 m² - Terrain : 9 rue Renan Lyon 7ème Superficie du terrain : 1024 m² - Demandeur : Cet Divertissement 9 rue Renan 69007 Lyon - Mandataire : M. Fontaine Thierry - Auteur : M. Revol Stéphan 14 quai de Serbie 69006 Lyon

PC 069 389 21 00135 déposé le 23 avril 2021 - Projet : Extension d'un bâtiment à usage de bureaux - Surface créée : 41 m² - Terrain : 31 rue Laure Diebold Lyon 9ème Superficie du terrain : 3078 m² - Demandeur : Pyramide Conseils 31 rue Laure Diebold 69009 Lyon - Mandataire : M. Riboulon Ludovic - Auteur : M. Gaudy Olivier 2 bis impasse des Brosses 69260 Charbonnieres-Les- Bains

PC 069 382 21 00136 déposé le 23 avril 2021 - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 63 logements, équipement d'intérêt collectif, commerces, bureaux et création de 78 aires de stationnement - Surface créée : 9404 m² - Terrain : 5 Cours Suchet Lyon 2ème - Demandeur : ICF Habitat Sud-Est- Mediterranee 124 Boulevard Vivier Merle 69003 Lyon - Mandataire : Mme Matrat Sophie - Auteur : Rue Royale Architectes 9 Avenue Leclerc 69007 Lyon - Auteur : Petitdidier Prioux Architectes 47 Rue Popincourt 75011 Paris

Permis de démolir déposé à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 19 au 23 avril 2021

PD 069 389 21 00014 déposé le 22 avril 2021 - Projet : Démolition d'un bâtiment - Terrain : 86 rue Saint Pierre de Vaise Lyon 9ème Superficie du terrain : 3376 m² - Demandeur : Fondation Aralis 16 rue Jean Desparmet 69008 Lyon - Mandataire : M. Jeannin Richard

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon Direction de l'aménagement urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 19 au 23 avril 2021

US 069 387 21 00102 déposé le 20 avril 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 42 m² en bureaux d'activité immobilière - Terrain : 109 rue Sébastien Gryphe Lyon 7ème Superficie du terrain : 293 m² - Demandeur : Société Akapital 44 avenue Maréchal Foch 69006 Lyon - Mandataire : M. Abdou Karim

US 069 388 21 00103 déposé le 20 avril 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 78,27 m² en cabinet d'analyse - Terrain : 17 avenue Jean Mermoz Lyon 8ème Superficie du terrain : 3181 m² - Demandeur : Ascii Qualitatem Sarl 17 avenue Jean Mermoz 69008 Lyon - Mandataire : M. Angelini Jean- Claude - Auteur : Immosquare 12 avenue Paul Santy 69008 Lyon

US 069 383 21 00104 déposé le 21 avril 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 34 m² en meublée de courte durée - Terrain : 5 rue de la Victoire Lyon 3ème Superficie du terrain : 1127 m² - Demandeur : M. Rouault Damien 2 impasse des Glycines 74940 Annecy Le Vieux - Mandataire : M. Rigaud Louis - Auteur : Confiance Immobilier 42 boulevard Yves Farges 69007 Lyon

US 069 383 21 00105 déposé le 22 avril 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 75,15 m² en bureaux de prestation de services informatiques - Terrain : 19 rue Saint Antoine Lyon 3ème Superficie du terrain : 2314 m² - Demandeur : Société PYXIS 50 boulevard Eugène Reguillon 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Gounine Amin - Auteur : Centrale Immobilier 24 rue Montholon 01000 Bourg En Bresse

Déclarations préalables délivrées pendant la période du 19 au 23 avril 2021

DP 069 388 20 01883 Décision du 19 avril 2021 à Mme Rousset Marie-Odile 28 Rue Victor et Roger Thomas 69008 Lyon - Projet : Modification de façade et changement de menuiseries - Terrain : 28 Rue Victor et Roger Thomas Lyon 8ème

DP 069 385 20 02142 Décision du 19 avril 2021 à Lugdunum - Musée et Theatres Romains 17 Rue Cléberg 69005 Lyon - Projet : Modification de clôture - Terrain : 11 Rue des Macchabées Lyon 5ème

DP 069 384 20 02164 Décision du 19 avril 2021 à SDC 32 Rue Henon C/O Fertoret Immobilier 69 Boulevard des Canuts 69004 Lyon - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 32 Rue Hénon Lyon 4ème

DP 069 383 20 02223 Décision du 19 avril 2021 à Plenetude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 9 rue du Clos Suiphon Lyon 3ème

DP 069 385 20 02315 Décision du 19 avril 2021 à M. Donfut Arnaud Guillaume 25 rue de Trion 69005 Lyon - Projet : Changement des menuiseries - Terrain : 25 rue de Trion Lyon 5ème

DP 069 387 21 00212 Décision du 19 avril 2021 à Mme Louis Armelle 255 Grande Rue de la Guillotière 69007 Lyon - Projet : Changement de menuiseries, modification de façade et réfection de toiture - Terrain : 255 Grande Rue de la Guillotière Lyon 7ème

DP 069 387 21 00213 Décision du 19 avril 2021 à M. Riquelme Yves 9 route de Vienne 69007 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 9 route de Vienne Lyon 7ème

DP 069 387 21 00220 Décision du 19 avril 2021 à la P'tite Distrib 19 Boulevard Yves Farge 69007 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 19 Boulevard Yves Farge Lyon 7ème

DP 069 384 21 00222 Décision du 19 avril 2021 à Auchan 10 Chemin Petit CC Auchan 69300 Caluire-Et-Cuire - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 14 Place Bertone Lyon 4ème

DP 069 388 21 00263 Décision du 19 avril 2021 à Monplaisir Optique 88 Avenue des Frères Lumière 69008 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 88 Avenue des Frères Lumière Lyon 8ème

DP 069 386 21 00273 Décision du 19 avril 2021 à Société Civile Saxe 1 bis Boulevard des Belges 69006 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en bureau - Terrain : 21 Rue Malesherbes Lyon 6ème

DP 069 386 21 00290 Décision du 19 avril 2021 à Region Auvergne Rhône Alpes 1 Esplanade François Mitterrand 69269 Lyon Cedex - Projet : Modification de clôture - Terrain : 1 boulevard Anatole France Lyon 6ème

DP 069 384 21 00311 Décision du 19 avril 2021 à M. Bartolucci François 193 Grande Rue de la Guillotière 69007 Lyon - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Surface créée : 231 m² - Terrain : 44 Quai Joseph Gillet Lyon 4ème

DP 069 383 21 00350 Décision du 19 avril 2021 à Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Venissieux - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 28 Rue de Servient et 2 - 4 Rue de Sévigné Lyon 3ème

DP 069 387 21 00389 Décision du 19 avril 2021 à M. Sauvageot Thomas 4 Place Raspail 69007 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 4 Place Raspail Lyon 7ème

DP 069 383 21 00392 Décision du 19 avril 2021 à Cabinet D.P.S 574 Chemin de Wette Fays 69300 Caluire-Et-CuirE - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 12 Rue de la Part Dieu Lyon 3ème

DP 069 383 21 00413 Décision du 19 avril 2021 à M. Dupin Gregory 74 Cours de la Liberté 69003 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 74 Cours de la Liberté Lyon 3ème

DP 069 387 21 00440 Décision du 19 avril 2021 à Mme Behaghel Sébastiane 9 cours Charlemagne 69002 Lyon - Projet : Surélévation d'une maison individuelle - Surface créée : 29 m² - Terrain : 82 rue du Repos Lyon 7ème

DP 069 387 21 00578 Décision du 19 avril 2021 à SDC Parc Mérieux Farge C/O RST 27 bis Avenue des Sources 69009 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 147 - 153 Rue Marcel Mérieux Lyon 7ème

DP 069 385 21 00593 Décision du 23 avril 2021 à Free Mobile 16 Rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile, expérimentation 5G - Terrain : 33 Rue Soeur Janin Lyon 5ème

DP 069 389 21 00606 Décision du 19 avril 2021 à SDC ASL Croix des Platanes - Regie Nexity 100 Rue Garibaldi 69006 Lyon - Projet : Abattage d'arbres (2 platanes morts) - Terrain : 4 Rue du Docteur Horand et 9 Avenue Joannes Masset Lyon 9ème

DP 069 383 21 00616 Décision du 19 avril 2021 à Restaurant Tutti Quanti 52 Avenue Felix Faure 69003 Lyon - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 52 Avenue Félix Faure Lyon 3ème

DP 069 388 21 00628 Décision du 19 avril 2021 à M. Albert Sébastien 269 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Réhabilitation et surélévation d'une maison individuelle - Terrain : 6 Rue Toussaint Mille Lyon 8ème

DP 069 383 21 00637 Décision du 19 avril 2021 à M. Lyonnet Romain 7 Montée Saint-Sebastien 69001 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 24 Rue Turbil Lyon 3ème

DP 069 381 21 00640 Décision du 19 avril 2021 à SCI Miami 29 Quai Saint Vincent 69001 Lyon - Projet : Construction d'une mezzanine et réfection de devanture - Surface créée : 23 m² - Terrain : 29 Quai Saint Vincent Lyon 1er

DP 069 384 21 00666 Décision du 19 avril 2021 à Mme Jacoud Cécile 9 Rue de Belfort 69004 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 9 Rue de Belfort Lyon 4ème

DP 069 385 21 00705 Décision du 19 avril 2021 à Ares 2266 avenue de l'Europe 69140 Rillieux la Pape - Projet : Modification de clôture - Terrain : 143 -145 avenue Barthélémy Buyer Lyon 5ème

Permis de construire délivrés pendant la période du 19 au 23 avril 2021

PC 069 382 20 00171 - Arrêté du 19 avril 2021 à Only Lyon Tourisme et Congrès Le Rectangle 69002 Lyon - Projet : Création d'une mezzanine - Surface créée : 75 m² - Terrain : Le Rectangle - Place Bellecour Lyon 2ème

PC 069 388 20 00300 - Arrêté du 19 avril 2021 à Lyon Saint Alban 7 rue Crozilhac 33000 Bordeaux - Projet : Démolition totale et construction d'un ensemble immobilier de 13 logements et 14 places de stationnement - Surface créée : 916 m² - Terrain : 1 Rue Saint Alban Lyon 8ème

PC 069 388 20 00316 - Arrêté du 19 avril 2021 à Metropole DE Lyon - DPMG UO 20 rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en un établissement public d'intérêt collectif avec réfection de devanture. - Surface créée : 1535 m² - Terrain : 211-225 Avenue Berthelot Lyon 8ème

PC 069 384 20 00326 - Arrêté du 19 avril 2021 à SNC Utei 47-49 Rue Henri Gorjus 62 Rue de Bonnel 69448 Lyon Cedex 03 - Projet : Démolition d'un logement, construction d'un immeuble de 23 logements, d'une maison individuelle et création de 27 aires de stationnement. - Surface créée : 1897 m² - Terrain : 47 - 49 Rue Henri Gorjus Lyon 4ème

PC 069 389 20 00360 - Arrêté du 19 avril 2021 à Immo M+A 32 bis quai Arloing 69009 Lyon - Projet : Changement de destination d'un garage en bureaux et réhabilitation d'un logement, changement de toiture et de menuiseries, aménagement d'une cour - Surface créée : 530 m² - Terrain : 33 rue de Bourgogne Lyon 9ème

PC 069 387 21 00007 - Arrêté du 19 avril 2021 à Centre Ophtalmologique Louis Paufique 302 - 304 Rue Garibaldi 69007 Lyon - Projet : Création de - Surface de plancher et modifications de façades d'un centre de consultation médicale - Surface créée : 93 m² - Terrain : 302 - 304 Rue Garibaldi Lyon 7ème

PC 069 388 21 00024 - Arrêté du 19 avril 2021 à M. Yahyaoui Mehdi 5 ter Rue du Puisard 69008 Lyon - Projet : Transformation d'un garage, atelier en logement avec construction d'une piscine et modification de façades. - Surface créée : 81 m² - Terrain : 5 ter Rue du Puisard Lyon 8ème

Permis de démolir délivré pendant la période du 19 au 23 avril 2021

PD 069 386 21 00006 - Arrêté du 19 avril 2021 à la Métropole de Lyon - DPMG - UD DP 20 rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Projet : Démolition d'un bâtiment - Terrain : 114 Rue des Charmettes Lyon 6ème 18

Le Directeur de la Publication :
G. DOUCET, Maire de Lyon